+++++++++++++++++++

En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

+++++++++++++++++

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Volume XIX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 16 JUILLET 1947 — No 35

OBSERVATOIRE

Le problème ouvrier dans Québec

Le rapport du ministère du Travail de la province de Québec indique qu'il y eut, au cours de 1946, dans cette province, une dizaine de conflits ouvriers importants. Les journaux ont fait beaucoup de tapage au sujet de certains de ces conflits. Pour quelques-uns, même des nôtres, c'est une vraie maladie de vouloir décrier les Canadiens français et le Québec.

Mais on oublie de mentionner, par ailleurs, que 500 conventions collectives de travail ont été signées au cours de la même année, entre employeurs et ouvriers du Québec, au bénéfice de quelque 100,000 salariés.

Si on tient compte de la population et du caractère industriel de la province. Québec est sûrement le milieu ouvrier le plus sain de tout le pays. Il faut être de mauvaise foi pour prétendre le contraire.

* * *

Le divorce

Le fléau du divorce a de nouveau reçu sa large part d'attention au cours de la présente session du parlement fédéral. Comme on le sait, la province de Québec refuse de reconnaître la légalité du divorce. Pour contourner la difficulté, les époux mécontents s'adressent à Ottawa et font voter des bills privés pour se soustraire à leurs obligations les plus sacrées. Quelle farce lugubre!

Dans les autres provinces, on a recours aux tribunaux civils. Et chaque année le fléau des divorces augmente. En 1946, il y eut en Canada 7,554 divorces, une augmentation de 2,500 sur l'année précédente. La Colombie canadienne a le douteux honneur de détenir le record en cette matière: on y compte un divorce pour cinq mariages. Aux Etats-Unis on en est rendu à un divorce sur trois mariages.

Si notre civilisation s'est rabaissée à ce point, c'est que l'on oublie la loi naturelle et les obligations imposées par Dieu. Comment peut-on permettre le divorce, lorsque Notre-Seigneur lui-même déclare: "Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni." "Quiconque répudie sa femme et en épouse une autre commet un adultère."

En instituant le divorce, l'Etat va donc à l'encontre des lois divines. Le divorce est essentiellement immoral, antisocial, antichrétien. Il détruit l'ordre établi par Dieu; en brisant la famille, il sape la société à sa base. Le

(suite à la page 8)

Le comité de la radio approuve un deuxième réseau français

Ottawa. — Dans son troisième et dernier rapport, présenté à la Chambre des Communes, le comité parlementaire de la radiodiffusion a recommandé à Radio-Canada d'établir, au plus tôt, un deuxième réseau français au Canada, a déclaré que les journaux sollicitant des permis de radiodiffusion ne devraient être l'objet d'aucune distinction injuste, mais a recommandé une majoration du prix des permis de radiodiffusion.

Le comité s'est également prononcé contre le projet d'établir un organisme indépendant de Radio-Canada qui régirait à la fois cette société de l'Etat et les postes privés.

C'est à la demande du député libéral de Vaudreuil-Soulanges, M. Louis-René Beaudoin, vice-président du comité, que le passage suivant, au sujet d'un deuxième réseau français, a été inséré dans le rapport:

"Vu que certaines parties du Canada ne bénéficient pas des programmes de Radio-Canada ou n'en jouissent que partiellement, votre comité recommande que le programme d'expansion et de développement de la société soit accéléré, et que l'établissement d'un deuxième réseau français qui fournirait aux auditeurs de langue française des programmes alternatifs en français comme en ont actuellement les auditeurs de langue anglaise, soit mis dans ce programme d'expansion et de développement."

On relève les autres points suivants dans le rapport:

1.—Le comité ne voit pas la nécessité de modifier pour la peine les règlements de la radiodiffusion et considère qu'il vaut mieux s'en tenir à l'organisation actuelle, qui satisfait l'ensemble du public.

2.—Le conseil des gouverneurs de Radio-Canada devrait siéger publiquement désormais, lorsqu'on lui fait des représentations pour obtenir un permis ou faire modifier un règlement, et il devrait motiver ses décisions.

3.—L'an dernier, les 85 postes privés du pays n'ont payé que $38,950 en permis; ils ont encaissé des profits considérables et le comité croit qu'il conviendrait de hausser le prix des permis.

4.—Les postes privés devraient pouvoir disposer, lorsqu'ils le désirent, d'une puissance de cinq mille watts.

5.—La durée des permis devrait être portée d'un à trois ans, mais il faudrait s'abstenir de renouveler des permis sans s'assurer que les détenteurs n'en abusent pas. Le comité s'est étonné de ce que certains postes privés aient refusé de faire à Radio-Canada, comme la loi les y oblige, des rapports de leur activité. Si ces rapports se font encore trop attendre, il est d'avis qu'il devrait être tenu compte de cette négligence qui doit cesser. Il faudrait enfin porter une attention particulière sur ce point que les postes privés aussi doivent consacrer une généreuse partie de leur temps à l'activité de la communauté qu'ils desservent; qu'ils doivent aussi s'intéresser davantage à la discussion des affaires publiques et fournir aux tenants de vues opposées plus d'occasions de les exprimer.

6.—Le comité recommande que l'on ait plus souvent jusqu'ici recours aux talents canadiens et que l'on cesse d'abuser du commercialisme. Il croit que plusieurs stations locales devraient et pourraient encourager davantage les artistes canadiens. Trop de stations privées ont tendance à se fier de plus en plus sur des disques importés et sur ce qu'on appelle des "transcriptions radiophoniques" de l'étranger. Il y a là un abus à corriger.

7.—Les propriétaires de journaux ne devraient pas être traités différemment des autres citoyens lorsqu'ils demandent le privilège d'avoir des postes de radio. Le comité n'irait pas jusqu'à conseiller l'interdiction pour une personne ou un groupe de personnes de posséder et d'exploiter plusieurs stations de radio. On devrait, cependant, accorder une préférence aux citoyens n'ayant pas encore de permis.

8.—Le comité ne voit pas pourquoi on n'accorde pas la permission aux postes privés, qui justifient leur demande à ce sujet, d'utiliser la fréquence modulée.

9.—Le comité croit de même que l'on doit permettre aux stations privées désireuses de se livrer à des expériences en matière de télévision de le faire, à la condition que l'intérêt du public ne soit jamais perdu de vue.

Pie XII et le Canada

Vatican. — Au cours d'une audience accordée aux délégués canadiens qui assistent à la conférence des postes à Paris, Sa Sainteté le pape Pie XII a formulé mercredi des voeux pour la prospérité du Canada.

Il a dit que le Congrès marial récemment tenu à Ottawa évoquait un souvenir très salutaire destiné à éveiller et stimuler la foi chrétienne "en ces jours où les dépravations humaines sapent tout sens de la morale."

Le Souverain Pontife a ensuite déclaré ce qui suit:

"Puisse le Canada conserver intacte la gloire de l'héritage chrétien par une révérence sincère de tout ce qui est saint, juste et honorable."

La délégation canadienne était dirigée par M. W. J. Turnbull, sous-ministre des Postes.

En faveur d'un représentant canadien à Rome

Ottawa. — M. Anthony Hlynka, créditiste de Végreville, s'est prononcé, aux Communes, en faveur de l'établissement d'une ambassade canadienne à Rome, même si cela ne devait servir que comme poste d'écoute.

Parlant au cours du débat sur les affaires extérieures, M. Hlynka s'est déclaré surpris de constater au cours d'un voyage en Europe, que le Canada n'a pas d'ambassade à Rome, le centre du monde catholique romain. Il a ajouté que le Canada devrait former des jeunes gens pour le service diplomatique.

La corruption des foyers, cause de l'augmentation des divorces au pays

"Si l'on met Dieu dehors et à la porte, il n'y aura aucun remède à appliquer"

Monsieur le sénateur Vaillancourt dénonce avec énergie la plaie du divorce et en indique les causes

OTTAWA.—Le comité sénatorial du divorce, que préside M. W. N. Asseltine, progressiste-conservateur de la province de Québec a soumis, la semaine dernière son dernier rapport de la session et a fait en même temps des recommandations "pour que le Parlement cherche immédiatement une solution au problème des divorces de la province de Québec, afin que ces cas soient tranchés autrement que par l'action parlementaire."

Immédiatement, plusieurs sénateurs y allèrent de leurs suggestions, les uns voulant que le gouvernement intervienne auprès de la province de Québec, d'autres demandant que la constitution soit modifiée de façon à remettre aux provinces une entière autorité relativement au mariage, d'autres réclamant une enquête.

Augmentation rapide des divorces

En déposant le rapport de son comité, le sénateur Aseltine a attiré l'attention de ses collègues sur l'augmentation rapide du nombre des divorces. Le nombre des requêtes soumises cette année est un record. Tout indique que l'accroissement se continuera d'année en année. Il faut faire quelque chose à ce propos. C'est pourquoi le comité sénatorial du divorce fait au Parlement la recommandation citée plus haut en demandant qu'on y donne suite immédiatement.

Le comité du Sénat a recu cette année 406 requêtes, provenant toutes de la province de Québec. Il en a accordé 350, rejeté 7; 10 requérants ont retiré leur pétition et 39 demandes n'ont pu être entendues. Des 350 requêtes, 238 ont été soumises par des femmes et 112 par des maris. En ajoutant aux causes provenant de la province de Québec celles qui sont entendues par les tribunaux des autres provinces, il y a eu 7,500 divorces au Canada durant l'année 1946.

Le sénateur Aseltine a illustré l'accroissement rapide du divorce en donnant la statistique des dix dernières années des annulations de mariage accordées par le Parlement fédéral seulement.

Il y en eut 85 en 1938, 50 l'année suivante, plus 62, 49, 73, 92, 111, 179, 290 et 350. Dans la statistique par province c'est la Colombie canadienne qui vient en tête, avec une moyenne de un divorce par cinq mariages. En 1945, le nombre des divorces fut le suivant: Ontario, 1,940; Colombie, 1,366; Alberta, 575; Manitoba, 405; Saskatchewan, 282; Nouveau-Brunswick, 171; Québec, 177; Nouvelle-Ecosse, 108; Ile du Prince Edouard, 2. En 1946, l'Ontario en compta 2,510; Colombie, 2,005; Alberta, 962; Manitoba, 636; Saskatchewan, 505; Nouveau-Brunswick, 382; Québec, 290; Nouvelle-Ecosse, 260; Ile du Prince-Edouard, 4.

Pour faciliter le divorce

En soumettant son rapport et ses recommandations, le sénateur Aseltine se déclare favorablement à l'idée de rendre nos lois sur le divorce plus libérales et, surtout, plus modernes. Il croit que si l'on rendait possible d'obtenir un divorce pour des motifs raisonnables autres que l'adultère, il y aurait moins d'adultères et moins de collusion et de connivence entre témoins.

Le sénateur Davies (libéral de Kingston), est de ceux qui voudraient élargir les lois sur le divorce. Il se plaint

(suite à la page 8)

Route Canadienne pour le Pacifique

OTTAWA.—Le temps est venu de construire une route pavée qui permettra aux Canadiens de se rendre sur la côte du Pacifique sans emprunter les artères américaines, a soumis aux Communes M. John Blackmore, député créditiste de Lethbridge. M. Blackmore demande au gouvernement fédéral de construire cette route en coopération avec les provinces de l'Ouest.

Contre le service militaire obligatoire

Washington. — Un groupe de 20 personnalités américaines s'est élevé contre le projet du service militaire obligatoire aux Etats-Unis qu'elles ont qualifié de mesure démodée et capable d'amener un "conflit aux proportions titanesques entre les Etats-Unis et l'URSS."

Le volumineux rapport, énonçant ces opinions et dirigé contre les conclusions de la commission présidentielle favorables à l'établissement du service militaire obligatoire aux Etats-Unis, a été signé, entre autres, par M. Josephuc Daniels, secrétaire de la première guerre mondiale; par le sénateur démocrate Edwin Johnson, et par M. Robert Hutchins, recteur de l'Université de Chicago.

Le gouvernement fédéral expose en neuf points sa politique d'immigration

OTTAWA — Le ministre de la Reconstruction, C.-D. Howe, a annoncé aux Communes que 5,000 autres personnes déplacées des camps d'Europe entreront bientôt au Canada. Cela fait partie du programme gouvernemental, qui vise à solutionner le problème des réfugiés.

M. Howe parlait à titre de ministre suppléants des Mines et des Ressources, dont relève l'immigration. Il a divisé en neuf points la politique actuelle d'immigration du Canada, qui est, selon l'expression du ministre, "claire, bien délimitée et coordonnée."

A ces 5,000 nouveaux immigrants, on appliquera les mêmes règlements qu'à ceux dont le premier ministre Mackenzie King annonça l'arrivée le 6 juin dernier. On n'exige pas d'eux qu'ils aient des parents au Canada, et ils n'ont pas besoin de recommandation d'un citoyen canadien. Comme pour les premiers, ils sont reçues pour répondre à l'appel lancé par l'organisation internationale des réfugiés, en faveur de l'absorption des personnes déplacées.

Voici les neuf points de la politique d'immigration énoncée par M. Howe:

1.—Entrée libre en pratique pour tous les citoyens du Royaume-Uni, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud et de l'Irlande.

2.—Entrée également libre pour tous les citoyens des Etats-Unis.

3.—Les citoyens des pays européens autres que les pays ennemis peuvent entrer au Canada s'ils ont des parents qui sont en mesure de les assister au début, ou s'ils viennent pour travailler dans l'agriculture, les mines, l'industrie forestière, ou autres industries de base.

4.—Les autres personnes des mêmes pays sont aussi admises librement si elles ont des moyens de fortune suffisants.

5.—Les individus qui se trouvent dans les camps de personnes déplacées sont admises au Canada si demande en est faite par des parents qui vivent en ce pays. Ces personnes ne sont pas comprises dans le quota spécial de 10,000 dont la venue a été autorisée à raison d'un contingent de 5,000 le 6 juin et d'un autre contingent de 5,000 le 9 juillet.

6.—Les personnes qui demandent leur entrée au Canada dans le but d'épouser un résident de ce pays, sont admises si le futur mari est en mesure de faire vivre sa femme.

7.—Pour mettre cette politique en opération, des bureaux d'immigration one été établis non seulement dans le Royaume-Uni et les Etats-Unis, mais aussi en France, à la Haye, à Bruxelles, en Norvège, au Danemark, en Suède, en Grèce, en Tchécoslovaquie, au Portugal, en Pologne, en Russie, en Irlande, en Afrique du sud, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Chine, en Argentine, au Brésil, au Chili, au Pérou, à Cuba, au Mexique, en Suisse et aux Indes. De plus, des équipes spéciales travaillent en Allemagne en coopération avec le comité préparatoire de l'organisation internationale des réfugiés pour diriger le mouvement des personnes déplacées vers notre pays.

8.—De temps à autre, on permet et facilite la venue au pays de contingents spéciaux, comme celui des 4,500 membres des forces armées polonaises récemment admis.

9.—Exception faite des femmes et des familles des citoyens canadiens d'origine chinoise, ainsi que des parents des citoyens canadiens originaires des Indes orientales, aucune immigration orientale n'est actuellement permise au Canada.

La politique internationale

L'attitude de la Russie privera plusieurs peuples de secours

Par Maurice DAGENAIS
de la British United Press

Moscou a empêché les huit pays satellites affamés de recevoir l'aide des Etats-Unis pour ne pas avoir à étaler son infériorité et ne pas relâcher l'emprise communiste dans toute l'Europe orientale.

Ainsi, toute cette partie du continent européen, celle où la souffrance et les privations sont peut-être les plus grandes, ne pourra recevoir d'aide parce que la Russie veut y maintenir le communisme malgré les épreuves de ces peuples appauvris.

De plus la Russie a creusé un fossé entre l'est et l'ouest de l'Europe. Ce fossé sera bien difficile à combler et il restera peut-être longtemps infranchissable.

La lutte politique pour la domination économique de l'Europe est maintenant engagée entre les Etats-Unis et la Russie depuis que le Kremlin a refusé l'aide américaine pour tous les pays soumis à son joug. Un de ces pays avait même accepté officiellement de participer à la conférence de Paris, la Tchécoslovaquie, mais le gouvernement a ensuite rejeté l'invitation sous la menace de Moscou. Cette menace de représailles a empêché huit petits pays de l'Europe orientale de participer à un mouvement d'ensemble pour relever l'économie du vieux continent. Fait notoire, les gouvernements fantoches communistes ont tous fourni les mêmes explications que celles déjà données par Molotov; la présumée intention des Etats-Unis de dominer l'économie de l'Europe.

L'économie de l'Europe est solidaire de celle de tous les pays européens. Si deux blocs se forment on ne peut prévoir que les Etats-Unis aideront le bloc soviétique ni que la Russie consente à exporter en Europe occidentale.

Il semble maintenant que la Russie a gagné la première manche dans cette lutte engagée entre Washington et Moscou pour la domination économique de l'Europe.

La Russie exerce une puissante pression économique non seulement dans les pays qu'elle a réussi à subjuguer politiquement, mais même dans l'ouest de l'Europe. Ainsi l'Angleterre a complètement échoué dans ses pourparlers en vue de conclure des accords commerciaux avec la Russie. C'est à cause de cette pression économique que la Tchécoslovaquie a rejeté l'offre de la France et de l'Angleterre après l'avoir déjà acceptée officiellement.

Le gouvernement tchécoslovaque a été mis en demeure de choisir entre sa participation à la conférence de Paris et la signature d'un pacte commercial avec la Russie.

L'Angleterre et la France, toutes deux soumises à de grandes difficultés économiques, ne pouvaient suppléer au pacte commercial qu'offrait la Russie à la Tchécoslovaquie, ni d'ailleurs l'aide américaine.

On avait espéré un effort de dernière heure pour éviter la division complète de l'Europe, mais la polémique acerbe échangée entre les journaux russes d'une part et la presse franco-britannique a empêché la réalisation d'un tel effort.

Pendant que l'Europe se divisait ainsi sur ses propres intérêts, un représentant autorisé du sénat américain avertissait le vieux continent que les pays qui ne participeraient pas à la conférence de Paris ne peuvent compter recevoir les secours des Etats-Unis.

On a donné à entendre à Washington que les Etats-Unis ne consentiraient pas des dons et des prêts aux pays européens sans conditions.

C'est précisément cet aspect du problème qui a fait dire à Moscou et à ses satellites que les Etats-Unis cherchent à utiliser ces secours pour dominer le continent.

Faveur de Québec envers Gravelbourg

Le cabinet provincial de Québec, sur la recommandation de l'hon. M. Maurice Duplessis et de l'hon. M. Onésime Gagnon, trésorier provincial, a passé un arrêté ministériel pour exempter des droits sur les successions une police d'assurance prise par le regretté cardinal Villeneuve, et dont le bénéficiaire était le collège de Gravelbourg. Lorsqu'il était évêque de Gravelbourg, le futur prince de l'Eglise s'était intéressé de façon toute particulière au collège de sa ville épiscopale. Les finances de l'institution étaient loin d'être brillantes et le jeune évêque avait multiplié les moyens d'améliorer la situation, n'hésitant pas à apporter lui-même une généreuse contribution. A son tour, le gouvernement provincial, dirigé par l'hon. M. Duplessis, a voulu donner une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il porte à la cause de l'éducation et manifester sa sympathie à nos oeuvres de l'Ouest, en exemptant la police d'assurance des droits sur les successions.

La politique fédérale

Le sort des sénateurs discuté à la Chambre des Communes

Par la British United Press

L'opposition s'est rendu volontiers à l'appel du premier ministre King de hâter le travail parlementaire afin de rapprocher la fin de la session. La semaine dernière on a fait des pas de géants pour atteindre ce but.

Toutefois, les députés de l'opposition ont livré une dure lutte à la politique du gouvernement au sujet de la préférence à accorder aux membres de la marine marchande de temps de guerre dans le service civil canadien. La gauche a aussi lutté contre le gouvernement au sujet de la pension des diplomates canadiens mis à la retraite et de l'augmentation de salaires aux chefs des deux partis au Sénat.

A la fin de la semaine néanmoins les législations gouvernementales ont été approuvées en vitesse, y compris le projet si controversé de l'accord fiscal entre le gouvernement fédéral et sept des neuf provinces. On a même évité le débat prévu au sujet des taxes qu'entraine ce bill.

Augmentation des salaires

Le principal débat parlementaire de la semaine dernière a porté sur le projet d'augmenter les salaires du chef du parti gouvernemental et du chef de l'opposition au sénat. Ces salaires furent finalement augmentés de $7,000 et $4,000 par année respectivement. Ainsi, le chef du parti au pouvoir recevra désormais $13,000 et le chef de l'opposition au sénat, $10,000.

Il y eut une passe d'arme fort animée sur cette question à la Chambre des communes entre le premier ministre King lui-même et M. Stanley Knowles, député du parti C.C.F. pour Winnipeg-Nord-Centre.

M. Knowles soutint que le sénat devrait être aboli puisqu'il s'agit d'un corps administratif non élu par le peuple qui ne convient pas, d'après le député C.C.F., dans un régime politique démocratique.

M. King répondit qu'il serait fort utile d'avoir un sénat tel que constitué actuellement si le parti C.C.F. prenait le pouvoir. A ceci le député de Winnipeg répliqua que le premier ministre laissait ainsi "sortir le chat du sac", que la déclaration du premier ministre constituait un véritable aveu que le sénat pourrait empêcher l'administration progressiste du pays par un gouvernement élu du peuple.

De son côté le chef du parti conservateur, l'hon. John Bracken, exprima l'avis que l'augmentation de salaires des deux chefs de partis au Sénat était loin des promesses de réformes de la Chambre haute faites par le gouvernement. M. Bracken dit qu'il ne pouvait approuver cette augmentation à moins que le

(suite à la page 8)

Le délimitation des frontières entre la province de Québec et Terre-Neuve

Par la British United Press

Pendant qu'une délégation de Terre-Neuve discutait, à Ottawa, avec les autorités canadiennes l'avenir constitutionnel de leur pays et le projet d'annexion au Canada comme dixième province, le premier ministre de la province de Québec, l'hon. Maurice Duplessis, a expliqué l'attitude de son gouvernement devant cette question.

M. Duplessis a déclaré catégoriquement que la province de Québec ne consentirait pas à une telle annexion si elle n'était pas entièrement informée du projet.

Le premier ministre dit que le gouvernement provincial a appris par accident, il y a quelque temps, que des pourparlers étaient commencés au sujet de la délimitation des frontières entre Terre-Neuve et la province de Québec.

J'ai immédiatement écrit aux autorités fédérales, a-t-il poursuivi, pour leur dire que je considérais qu'aucun pourparler ne devait être entamé et aucune entente conclue sans que la province de Québec, qui est profondément intéressée à ce problème, ne soit mise au courant et sans que son contentement ne soit obtenu. On m'a répondu qu'il n'y avait rien de défini. Nous avons l'oeil ouvert.

"Cet incident, a dit encore M. Duplessis, est une nouvelle manifestation de l'idéologie centralisatrice. C'est contre cela que nous combattons. Nous ne demandons pas mieux que de collaborer avec n'importe quel gouvernement d'Ottawa, quelle que soit sa couleur, pourvu qu'il respecte la confédération. Mais nous combattrons tout gouvernement d'Ottawa, quelle que soit sa couleur politique, qui voudra substituer la centralisation aux droits des provinces."

La souscription a atteint $638,456.00

Au moment d'aller sous presse, M. M. Martin, président de la campagne en faveur des oeuvres de l'archidiocèse, nous apprend que la souscription atteint maintenant le montant total de $638,456.00.

M. Martin nous dit que la campagne se continue dans plusieurs paroisses et missions du diocèse, et que lorsque les derniers rapports seront reçus, le montant de $700,000 sera considérablement dépassé. On croit que la souscription finale s'élèvera à $750,000. et peut-être même $800,000.

La paroisse qui a actuellement le plus fort montant est celle du Sacré-Coeur d'Edmonton qui dépasse $42,000. La cathédrale arrive en second avec un montant de plus de $31,000. Ces montants ne comprennent que les souscriptions générales. Cette somme sera dépassée largement lorsque l'on recevra les dons spéciaux et ceux du clergé. La souscription de la paroisse du Sacré-Coeur, si on inclue les dons spéciaux, s'élève à près de $60,000.

Missionnaires jésuites

NEW-YORK.—La Société de Jésus compte 4,109 missionnaires à l'étranger d'après les statistiques publiées par le secrétariat général de la Société à Rome.

Dans le trou du Goffeur

Exposition

Depuis des mois, nos députés,
Sont en frais de parlementer.
Ils tiennent leur grande Exposition:
Ils appellent ça "être en session".

* * *

Si vous aimez le branle-bas,
Il faut vous rendre à Ottawa.
Vous trouverez, ma foi d'un nom,
La plus belle des Expositions.

* * *

Vous y verrez de belles courses,
Avec octroi de bonnes bourses:
Ce sont les courses aux millions,
Au fromage et aux positions.

* * *

Vous aurez de jolies parades,
Des discours et des pétarades.
Les députés, en vrais artistes,
Nous offrent leur feu d'artifice.

* * *

On danse sur le fil de fer;
On fait des pirouettes en l'air;
Et la session en paix s'écoule,
Pendant que s'amuse la foule.

* * *

Comme au terrain d'Exposition,
Vous trouverez à la session,
Toutes sortes d'amusements,
Sur la colline du Parlement.

* * *

Pour promener les humains,
Une grande roue tourne sans fin.
On n'a plus besoin de cheval:
Avec la roue du crédit social.

* * *

Libéraux et conservateurs,
Pour le plaisir des électeurs,
Tiennent aussi à leur façon,
Une manière d'Exposition.

* * *

Ils exposent leurs programmes,
Et nous offrent des mélo-drames.
Ils étalent toutes sortes de lois.
On n'a que l'embarras du choix.

* * *

Alors, vive l'Exposition!
J'aurai la mienne à ma façon.
Je vais offrir à mes lecteurs,
Une Exposition de goffeurs.

Le Goffeur.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Ernest Lemire,
Coaldale, Alta.

Marcel Duport,
Edmonton, Alta.

Howard Skinner,
Calgary, Alta.

Edmond Primeau,
Port Alberni, B. C.

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

Fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.
Assistant-rédacteur: S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.00 par an: Etats-Unis et Québec: $2.50 par an; Europe. $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 16 JUILLET 1947

La grande question

Dans son numéro du 13 juillet le **Saturday Night** donne à nos socialistes qui croient encore en la démocratie, un solennel avertissement. "La grande question, écrit-il, qui se pose au monde aujourd'hui et qui se posera durant les dix ou vingt prochaines années, est de savoir si la démocratie, en tant que système politique, peut survivre. Elle devrait avoir une bonne chance de survivre si on laisse libre notre actuel système économique en vogue d'opérer aussi efficacement que possible, si on l'encourage à le faire." Ce système économique étant lié à l'entreprise privée, c'est à celle-ci qu'il faudra permettre de donner sa pleine mesure, de porter tous ses fruits. Autrement, pense le **Saturday Night,** on risque beaucoup de diminuer la force des nations démocratiques à un moment critique de leur histoire.

Que le socialisme, prêché chez nous par les partisans de la C.C.F., soit contraire à la véritable démocratie, cela ne fait pas de doute. Un pays où le gouvernement réglemente jusque dans ses détails toute la vie économique et se réserve toutes les initiatives, n'est pas un pays démocratique. Mais on peut se demander si l'entreprise privée, telle qu'elle s'est développée pendant les cent dernières années, ne fait pas courir à la démocratie des dangers aussi grands que le socialisme. Il suffit de penser qu'elle a conduit à l'accumulation des richesses entre les mains d'un petit nombre d'hommes qui ont dominé, grâce à une large tolérance de l'Etat, la vie économique des peuples et traité des millions d'ouvriers comme des esclaves. Qu'on se rappelle aussi que ce sont les mauvais capitalistes qui se sont opposés et s'opposent encore le plus farouchement au progrès des coopératives dont le caractère vraiment démocratique est incontestable. Si certaines tendances socialistes se manifestent fortement et trouvent de solides appuis dans les sentiments du peuple, cela provient des excès dont l'entreprise privée n'a pas cru devoir se garder.

Pour que survive la démocratie, il ne suffit donc pas de maintenir et d'encourager tant bien que mal notre système économique actuel, il faut corriger sans retard les vices qui le corrompent; il faut accomplir promptement des rajustements sociaux sur les bases solides de la justice et de la charité chrétienne.

Pour défendre la démocratie contre le socialisme, c'est donc une réforme des moeurs qu'il est urgent d'entreprendre. Il ne paraît pas qu'elle soit seulement commencée, on pourrait même dire qu'on s'en éloigne. Implanter dans le coeur des hommes d'abord le sens de la justice sociale et de la charité, faire passer ensuite ces vertus dans les lois, en inspirer toute la vie publique, voilà la grande question, le plus grave des problèmes. Si on ne réussit pas à lui donner, d'ici quelques années, une réponse satisfaisante, il sera vain de faire appel à notre présent système économique, de chanter les louanges de l'entreprise privée pour sauver la démocratie. Elle succombera sous les promesses et les coups du socialisme et même du communisme. S. P.

La jeunesse et l'éducation

On ne peut trop répéter que la jeunesse fait la force de la société. L'évidence de cette vérité est d'une particulière importance car notre Eglise est entourée de puissances ennemies qui voudraient la détruire. Chaque fois que l'on veut attaquer l'Eglise on s'empare d'abord de la jeunesse.

On le sait, dans son organisation de l'Allemagne, et plus particulièrement dans sa campagne contre l'Eglise catholique, Hitler a ignoré les membres adultes de l'Eglise pour concentrer son attention sur la jeunesse catholique. Ce système, il l'a défini dans ses théories de la suprématie de l'Etat sur l'Eglise et sur la famille. Il réalisait bien que s'il enlevait à la jeunesse les moyens de s'instruire et le respect du catholicisme, l'Eglise comme telle en Allemagne cesserait d'être une force vitale.

En considérant ce point de vue, les fidèles de l'archidiocèse peuvent facilement comprendre la valeur de l'appel de notre archevêque dans la présente campagne comme aussi la nécessité de cet appel relativement à l'éducation.

L'état de profonde confusion dans lequel se trouve l'humanité est un spectacle triste et navrant, et quand elle en est rendue à ce stage, l'humanité devient un enjeu aux mains qui s'en servent pour leurs desseins diaboliques.

Les vrais catholiques ne peuvent nier ni ignorer les forces du mal qui existent dans le monde d'aujourd'hui. Ils ne peuvent par exemple ignorer le défi du communisme, du matérialisme, de l'athéisme. Au contraire, ils doivent vivre dans un monde qui à cette heure est particulièrement saturé de croyances diaboliques, dévastatrices et subversives.

L'unique méthode de combattre ces maux est de donner aux nôtres la facilité de penser clairement. Ce don inappréciable, nous l'obtiendrons par un programme éducationnel adéquat. Nos ancêtres, on peut le dire à leur honneur, ont pu grâce à leur foi simple surmonter les tempêtes qui les ont menacés. Mais à mesure que la société devient plus complexe, que le monde intellectuel s'agrandit, il devient impérieux que nos générations futures reçoivent de nous le plus d'avantages possible.

Pour réussir l'éducation catholique doit offrir u nprogramme à base de principes sûrs dans le domaine des arts et des sciences. Il doit de plus inculquer aux étudiants le culte de leurs devoirs envers Dieu. Ce programme doit insister sur le fait qu'une éducation même la meilleure, est sans valeur si elle déforme le concept du pourquoi de notre existence, qui n'est que passagère et transitoire et que son but suprême, c'est la Vision béatifique et tout ce qu'elle renferme de bonheur éternel.

Il est donc évident que la partie essentielle de notre programme archidiocésain est destinée à promouvoir l'éducation catholique. Il ne suffit pas d'en assurer le bon fonctionnement, notre devoir est de la rendre aussi parfaite que possible.

Ces mots de Sa Sainteté Pie XI résument bien l'urgence de ce problème: "Qu'on le proclame hautement, que tout le monde le comprenne bien et le reconnaisse, que c'est pour les catholiques un devoir religieux et un devoir de conscience de soutenir leurs écoles."

En lisant les journaux

La preuve du bilinguisme

LE DEVOIR — Entre tant de leçons que l'on pourrait tirer du congrès d'Ottawa, il en est une d'ordre proprement national que l'**Action catholique** a déjà soulignée et sur laquelle il convient d'insister.

Les manifestations d'Ottawa ont affirmé plus qu'aucun autre événement peut-être n'aurait pu le faire le caractère bilingue du pays. Sa Sainteté Pie XII d'abord a tenu à parler en français et en anglais au peuple du Canada. Il en a été de même de son légat, le vénéré cardinal McGuigan, qui n'a pas manqué une occasion de se servir — avec abondance et facilité d'ailleurs — des deux langues officielles du pays.

Ainsi d'un bout du monde à l'autre, nous sommes particulièrement heureux que ce soit dû à l'initiative des autorités catholiques, on a pu se rendre compte que le français n'est pas une langue de second plan, que les gens qui le parlent font figure importante dans le pays.

Mais ce fait heureux nous rappelle aussi que nous ne devons pas compter uniquement sur l'esprit de justice ou de bienveillance des autres pour faire à notre langue sa place, qu'il convient de l'utiliser partout et aussi souvent qu'il est nécessaire ou convenable.

C'est un devoir dont les Canadiens français d'Ottawa semblent s'être très loyalement acquittés au cours du congrès. Aussi bien certains des visiteurs n'ont-ils pu s'empêcher, paraît-il, de faire cette observation: **Mais nous ne savions pas qu'il y avait tant de Canadiens français à Ottawa, qu'on y parlait si abondamment notre langue. . .**

Parlez-moi français

LE DEVOIR. — Des étudiants de langue anglaise venus à Québec, des autres provinces du Canada et des Etats-Unis, pour suivre les cours d'été de l'Université Laval, en vue principalement d'apprendre à parler et à comprendre le français, à acquérir de cette langue une connaissance pratique, viennent de lancer une mode on ne saurait plus appropriée à leur cas: la mode du port d'un insigne, très perceptible à l'oeil nu, mesurant deux pouces par trois, et portant cette inscription: **Parlez-moi français, s.v.p.**

Ces étudiants mettent sans doute à profit l'expérience acquise, les années passées, par des étudiants dans le même cas qu'eux-mêmes et qui, pareillement venus à Québec pour apprendre à parler français, rencontraient partout des Canadiens français trop disposés, vraiment, à entretenir des conversations en langue anglaise.

N'est-ce pas le reproche que très souvent des Canadiens français s'entendent exprimer par des Anglo-Canadiens pourtant désireux de parler français, mais qui n'ont guère l'occasion, non plus que la chance de le faire, tant il y a partout des Canadiens français qui paraissent oublier complètement leur propre langue, ne la plus savoir parler, dès qu'ils rencontrent quelqu'un de langue anglaise. Il est bien beau d'être courtois et poli, mais n'est-ce pas pousser la politesse et la courtoisie un peu trop loin que de ne pas répondre, de ne jamais répondre au désir de ceux qui voudraient entendre parler et eux-mêmes parler français?

L'excès en tout est un défaut et il y a pour le sûr excès de parler anglais chez beaucoup de Canadiens français.

Emile BENOIST

La restauration de l'Europe

LE DROIT. — Un porte-parole du Foreign Office à Londres a publiquement averti la Russie de ne pas tenter d'influencer les nations de l'est de l'Europe pour les empêcher de se joindre aux pays de l'ouest dans l'étude du plan Marshall. "Toutes tentatives d'intimidation, a-t-il dit, seront considérées comme des violations des droits de ces nations. La France et la Grande-Bretagne laissent aux nations concernées la liberté de décider si elles participeront ou non aux pourparlers."

Tout cela est très bien. Mais Londres et Paris ont considérablement affaibli leur attitude, en pratiquant à l'égord de l'Espagne la même ligne de conduite qu'ils interdisent à la Russie de suivre envers ses satellites.

L'Espagne, si elle avai tété invitée à participer à la conférence de Paris par la Grande-Bretagne et la France, aurait sans doute accepté. Mais Londres et Paris l'ont écartée de cette conférence, quel que soit son désir intérieur d'y participer. C'est pire qu'une tentative d'intimidation, c'est une brutale violation de ce que la Grande-Bretagne appelle le droit des nations européennes.

Si Moscou maintenant interdit à la Finlande, à la Roumanie, à la Bulgarie, à la Hongrie, à la Yougoslavie, à l'Albanie, de participer à la prochaine conférence de Paris, il ne fera qu'agir comme la Grande-Bretagne et la France à l'égard de l'Espagne.

La fausse politique des démocraties occidentales à l'endroit de l'Espagne n'a pas fini de les placer dans une position illogique et ridicule devant l'univers. C. L'H.

Notes sur l'établissement de la mission d'Athabasca

(Suite)

Les Cris

On comptait lors de l'établissement de la mission d'Athabasca une vingtaine de chasseurs Cris, c'est-à-dire une centaine d'âmes visitant ce poste. Par suite de leurs rapports avec les Montagnais, ils avaient perdu cette férocité qui distingue leurs frères des Prairies; on les trouvait néanmoins encore très irrascibles et quelques-uns ne paraissaient pas tout à fait étrangers à l'idée de meurtre. Le vol, sans être très commun, ne leur semblait pas un vice bien déshonorant. La dépravation des moeurs était encore plus grande que chez les Montagnais. Des crimes contre nature n'étaient malheureusement que trop communs. Naturellement moins doux que ceux avec lesquels ils vivaient, ils traitaient néanmoins leurs compagnes avec beaucoup plus d'humanité, souvent même avec tendresse. Le mot d'ennemis n'était point pour eux un vain sujet d'épouvante: quelques escarmouches les eussent plutôt réjouis qu'attristés. Leur genre de vie au reste ressemblait beaucoup à celui des Montagnais. Plus généreux, moins prévoyants et plus paresseux que ces derniers, les Cris étaient souvent dans la misère. La grande différence se trouvait surtout dans les croyances et les pratiques religieuses. Les Cris reconnaissaient un arbitre suprême, auteur de tout le bien qui leur arrivait, mais ils croyaient en même temps à un pouvoir mauvais capable de les affliger. C'est pourquoi, dans leurs actes religieux, ils avaient le double but de se rendre la divinité propice et d'apaiser l'esprit malin. Ils se donnaient pour grands sorciers, capables, au moyen de leurs chansons et de leur tambour, de faire des choses extraordinaires, de guérir les malades, de connaitre l'avenir, etc. L'administration des médecines entrait aussi dans leurs cérémonies religieuses et c'est là précisément ce qui faisait leur confiance et leur force. Ce dernier usage était le plus grand obstacle à leur conversion, parce que "les hommes de médecine" trouvaient, dans leurs drogues, un gain aussi facile qu'abondant. Ils ajoutaient aussi foi aux rêves et étaient adonnés à maintes pratiques superstitieuses. D'un caractère plus ferme et plus vigoureux que les Montagnais, ils étaient moins prempts à prendre une détermination, mais plus fidèles à en poursuivre l'effet.

L'arrivée du missionnaire

Tels étaient les Sauvages d'Athabasca, lors du premier voyage de M. Thibault à l'Ile à la Crosse. Le petit nombre de ceux qu'il vit au portage de la Loche, porta la bonne nouvelle du salut parmi le reste de la nation. Tous ces pauvres infidèles devinrent comme autant de précepteurs de leurs frères et leur communiquèrent ce qu'ils avaient appris du zélé missionnaire. En sorte qu'à son arrivée, le Père Taché trouva qu'il s'était déjà opéré un changement considérable pour le mieux et que quelques-uns de leurs défauts étaient sinon tout à fait extirpés, du moins de beaucoup diminués. Tous parurent recevoir avec avidité les instructions qu'on leur communiquait et s'y conformer avec soumission. Deux Cris seulement refusèrent de laisser baptiser leurs enfants. L'une de ces innocentes créatures fut la victime des mauvaises dispositions de son père. L'enfant était malade; le missionnaire voulut faire couler sur son front l'eau régénératrice. Le père s'y opposa prétextant qu'il voulait guérir son fils, au moyen de ses médecines et chansons, ce qui serait sans effet sur un enfant déjà baptisé. La mort du fils fut la punition de l'infidélité du père. Il le pleura d'autant plus amèrement que ce malheur toucha son coeur endurci. Il comprit, mais trop tard, le bonheur dont il avait privé son fils.

Une circonstance qui contribua puissamment à augmenter les heureuses dispositions des Montagnais, c'est l'ascendant qu'exerçaient sur eux les exemples et les discours de quelques Métis de leurs nation. Ces derniers, enfants naturels de voyageurs Canadiens avaient à la vérité hérité des vices de leurs pères, mais l'amour de la religion, si naturel au coeur des Canadiens, avait passé jusqu'à leurs fils. Aussi se montrèrent-ils très avides d'instruction. Ils furent les premiers à se conformer aux saints enseignements de la religion. Une plus grande fermeté de caractère leur fit surmonter plus facilement les difficultés d'un changement de vie.

Il y avait encore plusieurs bigames; tous consentirent à se séparer de l'une de leurs femmes: le présent régistre montre assez le nombre de mariages et de baptémes faits par le Père Taché, dans le cours de cette mission. Plusieurs enfants avaient été baptisés préalablement par M. Thibault. Le Père Taché demeura un peu plus de trois semaines au fort. Les consolations qu'il éprouva pendant ce temps, lui auraient fait désirer d'y prolonger son séjour, mais la nécessité de retourner avant les glaces le força de se séparer de ses chers néophytes.

Son départ

Ceux-ci insistèrent fortement, pour garder plus longtemps celui qu'ils paraissaient chérir tendrement mais la chose était impossible. Il se borna à leur promettre de ne rien négliger pour leur procurer un missionnaire qui se fixerait parmi eux et qui ne les quitterait plus. Il leur promit de plus que si ce missionnaire n'était point arrivé l'automne suivant, il viendrait de nouveau les visiter lui-même. Le vingt-sept septembre, le Père Taché prit congé de ces pauvres Sauvages. Des larmes coulaient de bien des yeux, celles du missionnaire prouvaient assez clairement l'émotion de son coeur. La grâce de Dieu sans doute est toute-puissante, mais c'est au milieu d'une population d'infidèles, disposés comme ceux d'Athabasca, plus que partout ailleurs peut-être, qu'on peut en admirer les merveilleux effets. Puissent, ô mon Dieu, tous ceux dont il est ici question, ne pas étouffer dans leurs coeurs, les heureuses dispositions que vous avez bien voulu leur inspirer vous-même!

Le Père Taché informa Monseigneur de Juliopolis de tout ce qu'il avait fait et vu à Athabasca; le coeur tout paternel du vertueux prélat en fut beaucoup réjoui. Pus que jamais des mesures furent prises, pour assurer l'établissement prochain d'une mission permanente dans cette riche portion du champ du père de famille. Ces mesures n'ayant point encore eu de résultats déterminés à l'automne de 1848, le Père Taché ne voulut point être infidèle à sa promesse et il se détermina volontiers à aller visiter de nouveau ceux qu'il n'avait quittés qu'à regret. Le peu de ressources de l'établissement de l'Ile à la Crosse et la bonté avec laquelle il avait été traité par M. François Ermatinger, bourgeois d'Athabasca, décidèrent le missionnaire à demander un passage sur les berges (sic) de la Compagnie. La demande fut accueillie avec bonté et le 28 août, il se remettait en route.

Deuxième visite

Les berges n'arrivèrent au fort Tchipeweyan que le 20 sept. Les Sauvages étaient réunis en grand nombre. Tous reçurent le missionnaire avec les mêmes démonstrations de contentement que l'année précédente. Le Père Taché revit tous ceux qu'il avait commencé à instruire et un grand nombre d'autres qui désiraient avoir part à ce bonheur. Il lui fut bien doux de voir que la parole de Dieu n'avait point été étouffée dans ces coeurs, mais qu'elle avait germé et fructifié. L'habitude du mal avait sans doute été la cause de plusieurs rechutes, mais il n'en est pas moins vrai que le plus grand nombre avait fait des efforts généreux pour mettre en pratique les conseils reçus. Les Cris avaient été moins fidèles à leurs bonnes résolutions, les hommes parce qu'il leur en coûtait de renoncer à leurs médecines, et les femmes parce que des chrétiens, indignes de ce nom, (domestiques du fort), employaient envers elles des moyens de séduction supérieurs au désir du bien qui en animait quelques-uns. Faut-il le dire à la h[illegible]

(suite à la page 3)

Conseils d'hygiène

Des morceaux nourrissants

Sans nous conseiller de ne plus manger des entrecôtes juteuses, les spécialistes en hygiène alimentaire nous rappellent la valeur de certains morceaux trop négligés, comme le foie, les rognons, la langue et le coeur.

Ces morceaux sont considérés comme de premier choix dans certains pays. Ils sont relativement bon marché, ce qui est appréciable par ces temps de vie chère.

* * *

Le bain fréquent

Le bain traditionnel du samedi soir pouvait se concevoir à l'époque où c'était une corvée que de faire chauffer de l'eau. Il n'en est plus ainsi de nos jours. Le bain fréquent, disent les médecins, n'est pas seulement une mesure de propreté, c'est aussi une excellente mesure d'hygiène, qui tonifie l'organisme. Il est plus indispensable encore pendant la saison chaude.

* * *

L'hygiène des célibataires

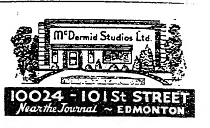
Les célibataires, disent les hygiénistes, doivent se surveiller pour préserver leur santé. Ils sont trop facilement tentés de prendre des habitudes d'irrégularité et de laisser-aller. Ils se contentent d'un sandwiche, alors qu'il faut des repas substantiels pour se bien porter. Ils négligent parfois le nettoyage de leurs pièces. Les hygiénistes leur conseillent de s'imposer une discipline, dans leur propre intérêt, physique et moral.

* * *

Le plaisir de manger

La satisfaction psychologique éprouvée pendant les repas est aussi importante pour la santé que l'absorption des vitamines et des éléments minéraux. Les hygiénistes nous rappellent qu'un repas ne doit jamais devenir une corvée, une épreuve, une course de vitesse.

Par la même occasion, les experts insistent sur l'importance de la propreté des salles à manger. La propreté, indispensable à l'hygiène, est une source de la satisfaction des dineurs.



In Memoriam

R. F. Antoine Kowalczyk, o.m.i.

Le Frère Antoine est mort! Le bon Frère Kowalczyk n'est plus! Que de larmes vont couler! Que de regrets vont serrer les coeurs! Depuis trente-six ans, il édifiait les élèves et le personnel du Juniorat Saint-Jean d'Edmonton. Malgré le rôle effacé qu'il exerça pendant toute sa vie, il s'est fait des amis de tous ceux qui ont eu le bonheur de jouir de sa présence, de bénéficier de ses prières ou de s'édifier de ses exemples.

Le dimanche 6 juillet 1947, on s'aperçut de son absence au réfectoire de la communauté; on alla immédiatement le chercher dans sa cellule. Il s'y trouvait en effet. Mais dans quel état! Il était étendu sur sa couchette, à demi paralysé et impuissant à proférer une parole. D'urgence il fut transporté à l'hôpital des Soeurs Grises d'Edmonton où, malgré les bons soins, son état s'aggrava rapidement, la paralysie se doublant d'une pneumonie. Le 10 juillet dans la soirée, ce bon serviteur de Marie s'éteignait après avoir reçu tous les secours de la religion des mains du R.P. Amédée Nadeau, supérieur intérimaire du Collège Saint-Jean.

Le service funèbre fut chanté dans la chapelle du collège, le 14 juillet à 10 heures et l'inhumation se fit le même jour dans le cimetière de famille des Oblats à Saint-Albert.

L'appel

Antoine Kowalczyk naquit le 4 juin 1866 à Dzierzanow dans le diocèse de Posen, d'une famille pauvre mais respectable. Dès l'âge de dix-huit ans, il dût se mettre en mesure de gagner sa vie et d'aider ses parents: il commença le dur métier de forgeron. Une fois son apprentissage terminé, il chercha de l'ouvrage dans un arsenal militaire d'Allemagne; il y travailla pendant quatre années, au milieu de gens sans foi ni loi. Les blasphèmes continuels proférés par eux finirent par se graver dans la mémoire du jeune ouvrier et par l'obliger à une lutte incessante pour en détourner son esprit. Un jour, outré de cette vie intolérable, il tomba à genoux en s'écriant: "Mon Dieu, je crois que vous êtes au ciel." Au même instant, il ressentit dans les yeux une douleur atroce, lancinante, insupportable. Comme saint Paul sur le chemin de Damas, le Seigneur le terrassait d'un violent mal d'yeux afin de le ramener à lui et d'en faire un apôtre. Poussé par la véhémence de la douleur, il se hâta vers la clinique d'un oculiste qui ne la calma guère. De là, il se rendit incontinent à l'église voisine pour y faire son chemin de croix. A la sixième station, ému jusqu'aux larmes en voyant la sainte face de son bon Maître souillée de sang, de pleurs et de poussière et admirant le courage de la sainte personne qui brava les risées et les horions de la foule pour essuyer son visage, il s'écria: "Seigneur, par les mérites de cette courageuse femme, guérissez-moi". Instantanément le mal d'yeux disparut. Alors il promit de quitter sur le champ cette infernale galère où Dieu était tant insulté et blasphémé.

Deux semaines plus tard, il se mettait en route pour Cologne. Chemin faisant, il fit la rencontre d'un brave ouvrier qui lui conseilla, puisqu'il passait par Cologne, d'aller faire une prière près du tombeau d'un saint prêtre qui avait passé sa vie à faire du bien aux ouvriers et qui continuait à les aider après sa mort. Il suivit ce conseil d'ami et alla faire ce pèlerinage au tombeau. Pendant qu'il y priait, il sentit naître en son coeur un brûlant désir de se consacrer à Dieu et, en même temps, il entendit une voix lui dire clairement: "Va à Mulheim-sur-Rhin". C'était une ville industrielle qui, à cette époque, avait environ trente-et-un mille habitants. Il obéit sans tergiverser à cet ordre impérieux.

Là, le bon Dieu lui réservait des faveurs incalculables. Il trouva un logis dans une famille foncièrement chrétienne dont le fils aîné faisait ses études au juniorat des Pères Oblats à Saint-Charles près Fauquement. On le choya comme un enfant de la famille. Chaque matin, il se levait à 5 heures pour accompagner ses bienfaiteurs à la sainte messe, et chaque dimanche se passait à visiter les principaux sanctuaires. Pendant les dix-huit mois qu'il passa dans ce milieu exemplaire, il trouva toute tracée la voie de piété et de charité qu'il devait suivre pour aller à Jésus par Marie.

L'initiation à la vie religieuse

Lorsqu'il eut obtenu de ses parents l'autorisation d'entrer en religion, Madame Prummenbaum, sa bienfaitrice, se chargea de faire en son nom les premières démarches en vue de son entrée au noviciat de Saint-Gerlach près Houthem. Ayant reçu une réponse satisfaisante, Antoine Kowalczyk quitta ses chers bienfaiteurs au commencement de septembre 1891, leur vouant une reconnaissance éternelle.

Rendu au monastère, le maître des novices le reçut un peu sèchement, comme il était de son devoir de le faire en recevant un inconnu. "Pourquoi venez-vous ici? Lui demanda-t-il. Est-ce parce que vous n'avez plus d'ouvrage?" —"Oh! non! répondit le postulant; j'ai du travail, mais ma bienfaitrice m'a dit que, en devenant religieux, je pourrais mieux servir le bon Dieu et aider les missionnaires." — "Eh bien! si c'est pour cela que vous venez, vous pouvez entrer et commencer votre retraite."

Il commença son noviciat et prit l'habit religieux le 1er octobre 1891 et prononça ses premiers voeux un an et un jour plus tard, comme c'était l'usage. Il se dirigea ensuite vers le juniorat Saint-Gerlach où il devait rester quatre années successives. C'est là qu'il émit ses voeux de cinq ans, le 26 octobre 1893.

Au Lac-la-Biche

Après quatre ans de dévouement au juniorat Saint-Charles, le Frère Antoine reçut une obédience pour l'Afrique du Sud. Sa valise était prête et ses derniers préparatifs de départ terminés, quand un contre-ordre survint.

Le T.R.P. Soullier, supérieur général des Oblats, dans sa visite à Saint-Albert en juillet 1894, s'était rendu compte des besoins pressants du R. P. H. Grandin, au Lac-la-Biche. Dans cette mission, existaient en effet depuis plusieurs années un moulin à farine et une scierie mécanique actionnés par l'eau d'un étang. Mais par suite de plusieurs années de sécheresse, cette pièce d'eau s'était asséchée. Il dût donc en 1895 se résigner à demander à la vapeur la force motrice nécessaire à son entreprise. C'est ce qui détermina le supérieur général à demander au provincial d'Allemagne un frère mécanicien et ce fut le Frère Antoine qui fut choisi pour ce poste. Il arriva au Lac-la-Biche en 1896.

L'année suivante, l'administration vicariale et diocésaine de Saint-Albert décida de transférer l'établissement du Lac-la-Biche à Saddle-Lake. Comme il fallait beaucoup de matériel pour exécuter ce projet, la scierie mécanique fonctionnait à plein rendement. "Le 15 juillet 1897, c'était la Saint-Henri, fête de notre supérieur, le P. Henri Grandin, raconte le chroniqueur de la mission de N.-D. des Victoires. Tous étaient dans la joie, quoique chacun fut à son affaire. Vers trois heures de l'après-midi, on vient chercher le P. supérieur. Un gros et grave accident a eu lieu; le cher Frère ingénieur Kowalczyk a eu le bras cassé et abîmé par la machine à vapeur. Le P. Grandin part immédiatement chercher le docteur qui doit être au Lac la Selle. La blessure de notre malade est aussi bien qu'elle peut être grâce aux soins intelligents et dévoués des Rév. Soeurs Grises, et surtout de la Soeur Marie venue providentiellement passer ses vacances au Lac-la-Biche. Le Frère, ayant relativement perdu bien peu de sang d'ailleurs, est fort dans son malheur. Son courage est grand ainsi que son énergie."

Le P. Grandin, ayant trouvé le Dr

(suite à la page 6)

L'établissement . . .

(suite de la page 2)

de ces hommes, la violence ouverte était quelquefois rangée au nombre de ces moyens.

Plusieurs des Mangeurs de Caribou avaient, contre leur habitude, passé l'été auprès du fort, tout exprès pour se procurer le bonheur de voir un prêtre: leur désir fut alors accompli; d'autres vinrent dans les premiers jours de décembre et tous témoignèrent un grand contentement de voir enfin réaliser leur souhait le plus ardent. Quelques Sauvages du Grand Lac des Esclaves, animés des mêmes sentiments, s'étaient aussi rendus au Fort Tchipeweyan. Ils firent part au missionnaire de la peine qu'éprouvaient les infidèles de leur poste, à être privés si longtemps du bonheur dont leurs frères d'Athabasca étaient déjà en possession. Le Père Taché loua leur zèle et leur promit de mettre tout en oeuvre pour leur procurer cette douce satisfaction, dans le cours de l'été suivant. "Hâte-toi, lui faisait dire un vieillard, mes cheveux sont blancs et je crains de descendre dans la tombe avant d'avoir entendu ta parole et d'avoir été baptisé." On comprend assez l'effet qu'une pareille invitation peut produire dans le coeur d'un missionnaire; celui d'Athabasca n'en perdit pas le souvenir.

A son départ de l'Ile-à-la-Crosse, son intention était d'y retourner aussitôt après qu'il aurait reçu la visite des Mangeurs de Caribou mais les pressantes sollicitations de M. Ermatinger le déterminèrent à demeurer jusqu'au commencement de janvier 1849.

Il s'y décide d'autant plus volontiers que la prolongation de son séjour pouvait être très utile aux gens du fort, dont quelques-uns avaient tout autant besoin d'instructions que les Sauvages eux-mêmes. Tous à peu près parurent mettre à profit la présence d'un prêtre et ce dernier n'eut qu'à se féliciter de leur conduite.

Notes complémentaires

Dans le même cahier ou registre, suivent les actes de baptême, sépulture, et mariages, faits et signés par le Père Taché lui-même. D'après ce registre, il appert qu'en se rendant au Fort Tchipeweyan, le Père baptisa six enfants **sur les bords de la petite rivière Athabasca.**

Arrivé au Fort le 2 septembre 1847, dès le surlendemain il se mit à baptiser les enfants qu'on lui amenait. Il en baptisa 15, la première journée puis le lendemain il eut la joie d'en baptiser 27. Le 10 septembre, il en baptisait 20 autres et ainsi de suite pendant tout son séjour.

Ce n'est que le 24 septembre que les adultes furent admis à recevoir le sacrement qui devait les faire enfants de Dieu et de l'Eglise. Ce jour-là 11 grandes personnes dont quelques Métis et dont une nonagénaire et deux octogénaires furent baptisées.

Le bilan de l'année 1847 se lit comme suit: Baptêmes: 183; mariages: 5; sépulture: 1.

Bilan de l'année 1848: Baptêmes: 97; mariages: 7; premières communions: 3; extrême-onction: 1.

FIN

Un jeune Canadien français arrive premier

Paris. — Un jeune violoniste d'Ottawa, Gilles Lefebvre, vient d'enregistrer un succès remarquable aux examens de fin d'année de l'Ecole normale de Musique de Paris, en obtenant le diplôme de l'enseignement libre supérieur avec la meilleure note dans sa catégorie, ce qui équivaut à un premier prix dans le système exact de cette célèbre école.

M. J.-O. Binette est décédé à Victoria

Un ancien résident de l'Alberta, M. Joseph-Ovila Binette, est décédé tout dernièrement à Victoria, Colombie canadienne. Ses funérailles ont eu lieu le 7 juillet en la cathédrale Saint-André. Résident de Victoria depuis deux ans, le défunt était âgé de 63 ans.

Outre son épouse il laisse dans le deuil deux filles: Mme I. Morrison (Berthe), et Mme D. Lotzer (Jeannette); un fils, Augustin Binette de Bonnyville; cinq frères et deux soeurs, tous de la province de Québec.

Après avoir abandonné les affaires, M. Binette s'était établi à Victoria, où il s'occupa activement d'organisations catholiques et françaises. Il était vice-président du cercle local canadien-français.

Né aux Cèdres, comté de Soulanges, P.Q., le 22 avril 1884, il étudia successivement au séminaire Sainte-Thérèse, au petit séminaire de Montréal et chez les Pères Blancs d'Afrique, à Québec. Il épousa Lucia Fex, le 24 août 1909, à Saint-Lazare de Vaudreuil. En 1913, il venait résider dans l'Ouest, où il prit homestead dans le nord de notre province. Plus tard, il fut hôtelier à Bonnyville, Battleford-nord et Medstead. Il s'occupa activement d'organisations au cours de son séjour à Bonnyville.

Une fille, Mme Muller (Emilienne), l'a précédé dans la tombe cette année. L'enterrement eut lieu dans le cimetière Royal Oaks, à Victoria. Nos sincères sympathies à la famille.

Jean-Coté

Notre soeur, la Pluie, nous visite assez souvent et nous l'en remercions; nous sommes redevenus amis, et toute la population en profite.

* * *

Dimanche, le 6 juillet, ce fut le pique-nique à Guy; au prône, notre curé nous le recommanda chaleureusement en nous disant: allons nombreux encourager Guy qui nous a encouragés le 29 juin dernier; notre curé s'y rendit en compagnie de Napoléon Bruneau; tout comme à Jean-Côté, il y eut de la pluie vers les quatre heures. Beaucoup de monde se rendit à Guy, qui est connu tout autour.

* * *

Le chemin, ouest, de Girouxville à Jean-Côté, a été "regradé"; on espérait que le fossé serait plus large.

La 80 est prête à être 'regradée'; les branches ont été coupées, grâce au dévouement des personnes auxquelles on s'adresse jamais en vain. Il va falloir pousser à la roue pour obtenir ce "regradage" promis pour cette année et en juillet.

* * *

Jeudi, le 10, notre curé accompagnait François Boucher, en "démocrate"; il s'agissait d'atteindre Judah; on se rendit 10½ milles au nord; François trouva le poteau de fer indiquant: 22-81-22; il fallut nous arrêter à un mille des premières habitations de Judah; des arbres renversés bloquaient le dernier mille; on avait oublié et une scie et les haches. Avant de rebrousser chemin, on dégusta le diner préparé par Mme François Boucher et ses demoiselles. Au retour, on causa avec deux colons au travail sur leur quart. A 5½ heures, on arrivait chez François à bonne allure, car il pleuvait un tout petit peu. On fit honneur au souper. Vers huit heures, il pleut à verse, mais notre curé est rendu chez lui avant l'orage. Ce voyage nous a permis de constater la nécessité urgente de faire ouvrir aux autos les 8 milles qui nous séparent de Judah. Ce ne serait pas difficile et fort peu coûteux. Il y a du beau terrain de ce côté et le curé pourrait y vivre sans qu'on lui fasse manger de l'avoine.

* * *

Le terrain de l'église continue de s'embellir; le terrain de balle au camp a été semé en herbes; le côté nord-est de l'église a été peinturé pour la première fois; l'ouverture béante du nord a été fermée; les deux toilettes ont été reblanchies; le côté nord de l'étable a été nettoyé de ses branches et des débarras qui s'y étaient accumulés, ce qui a permis de la dégager sur les quatre faces et de la reblanchir; le puits a été aussi reblanchi; on a peinturé l'ajoute-ouest au tambour de l'église. On a posé des coins au presbytère et ce qui manquait pour la finition, puis ce fut peinturé blanc. La porte de treillis a été peinturée verte ainsi que le moustiquaire du chassis sud. Pour mieux saisir, venez voir.

Le bois de poêle a été cordé par Guy et Rolland Simard aidés par notre curé. M. Mooney s'est dévoué pour couper les branches au nord de l'étable.

* * *

M. Charles Boucher est toujours prêt à répondre à l'appel du curé pour mettre de la beauté là où il en faut.

Tancrède Gagnon ne refuse jamais de venir quand on le demande; il a fait de belles améliorations à sa demeure; sa demeure a deux étages; les enfants couchent en haut et montent l'escalier en bas ou en chaussures; on peut aussi descendre dans la cave par une porte patentée par Tancrède; elle se soulève sans effort grâce à un agencement de poulie.

* * *

Frédéric Gervais fait repeinturer son camion. M. Hétu semble en pourparlers pour un "Frazer"; qui vivra, verra. Dernière heure: M. Hétu passe au presbytère avec son "Frazer" bleu-ciel, super de luxe; on a vécu, on a vu. . .

* * *

Mme Alfred Couturier, notre organiste, est à l'hôpital de McLennan; elle se repose en attendant. . . Mme Louis Bruneau la remplace à l'harmonium.

* * *

M. Alfred Canuel travaille chez Adrien Bessette. Un camion des Parent est parti, chargé de voyageurs, pour le Stampede de High Prairie.

* * *

On ramasse des fraises un peu partout; on les mettra en conserve temporairement, et plus tard définitivement.

* * *

M. Rosaire Savard a transporté une maison au village; elle a été placée à l'ouest du bureau de poste, de l'autre côté de la route nord-sud.

* * *

Continuons à prier le Précieux-Sang, pour avoir la température favorable à une bonne récolte.

Pèlerinage au Lac Sainte-Anne

Cet été, nos pèlerinages à la bonne sainte Anne, au lac de ce nom, auront lieu les mercredi et jeudi 23 et 24 juillet. Grand'messe à 10h.30. Les confessions seront entendues à partir de 7 heures la veille du pèlerinage. Tous nos catholiques savent qu'un pèlerinage est un voyage à un lieu béni et renommé, inspiré par l'amour de Dieu, par la foi et la piété, et entrepris pour quelque motif religieux. C'est un acte de religion et une profession publique et solennelle de notre foi, et non pas un voyage de plaisir — un pique-nique — mais un voyage de piété et de pénitence.

Le pèlerinage au Lac Ste-Anne, en particulier, est un pieux voyage au berceau de notre religion dans le Nord-Ouest canadien, à cet endroit que la bonne sainte Anne s'est choisi pour écouter avec plus de miséricorde nos prières; et là, pour lui offrir l'hommage de notre vénération, la remercier pour faveurs obtenues, accomplir une promesse; demander quelques nouvelles faveurs spirituelles ou temporelles pour soi-même, ou pour d'autres qui nous sont chers. Nous prierons aussi pour obtenir du Très-Haut, par l'intercession de sainte Anne, une paix juste et durable, paix, comme vous le savez tous, plus difficile à obtenir que la victoire. Nous prierons aussi pour la conservation de notre foi, pour le triomphe de notre sainte religion dans notre Canada.

Bienvenue à tous,

Le Directeur.

Souvenirs de Lamoureux

Sur les bords de la rivière
Qui fertilise Lamoureux,
Il est un vénérable Père
Au coeur affable et généreux.

J'y suis arrêté quelques jours,
Telle une épave sur la grève,
Que l'onde gonflée, en son cours,
Dépose, agite et puis enlève. . .

Depuis, pendant ma longue absence,
Ma pensée le revoit souvent;
Au fond de mon coeur, sa présence
Y règne gracieusement.

Ame puissante, magnanime,
Cherchant à se sacrifier, . . .
Tel est cet apôtre sublime,
Le Révérend Père Garnier!

Je le revois dans son parterre
Humant le parfum de ses fleurs,
Et récitant une prière,
Pour la conversion des pécheurs.

La Vierge Blanche était sa Mère,
Et le Sacré-Coeur son soutien!
"Lamoureux" sa paroisse chère,
Et Dieu, son Pain quotidien! . . .

Et puis, sa tête s'est courbée
Sous le joug, fidèlement. . .
Que Dieu, de sa Gloire étoilée,
Le bénisse éternellement!

. Marcel DENAULT.

GIROUXVILLE

Etait baptisée le 6 juillet Marie-Yvonne-Denise, enfant de M. et Mme Roger Saint-André. Parrain et marraine: M. et Mme Alcide Saint-André, grands-parents de l'enfant.

* * *

Lundi le 7 juillet avait lieu le pèlerinage de McLennan. Une quarantaine de pèlerins y prirent part avec beaucoup de piété. Deux jours plus tard, le 9, c'était le pèlerinage de la paroisse même de Girouxville. Une foule de trois cents paroissiens suivit les exercices de la journée avec recueillement et dans un bel esprit de prière. Le R.P. Laroche donna le sermon à la messe et le R. P. Nadeau celui de l'après-midi.

* * *

Mme Jos. Tremblay nous est revenue d'Edmonton après avoir subi une opération. Nous lui souhaitons un complet rétablissement.

* * *

Après une semaine d'absence, les Srs de Ste-Croix sont de nouveau parmi nous dans leur pensionnat.

* * *

Mme Didier Girard est en promenade à Codessa chez ses parents, M. et Mme Napoléon Chabot.

JOUSSARD

M. Alfred Blouin est parti au commencement de la semaine pour Nampa, faire du cassage sur sa terre. M. Gerald Gauthier, son beau-frère est venu prendre soin de ses visons durant son départ.

* * *

M. David Brassard a fait l'acquisition d'une nouvelle automobile, marque "Frazer".

* * *

Plusieurs personnes de Joussard se sont rendues au "Stampede" de High Prairie, où elles ont trouvé divers amusements.

* * *

Le 10 juillet, Mme Donald Duchêne a conduit sa tante religieuse chez ses parents à Faust.

* * *

Mlle Thérèse Blouin, de Falher, est venue passer deux semaines chez sa tante, Mme Almer Leblanc.

* * *

M. Joseph Choquette, de Falher, est venu avec sa famille passer quelques jours sur le bord de notre beau lac. Après avoir respiré l'air pur de Joussard, M. Choquette est retourné reprendre son travail.

* * *

M. et Mme Cadieu, du Lac-la-Biche, sont venus en visite chez M. et Mme Pierre Carrier.

* * *

M. et Mme Arthur Comeau ont la visite de M. et Mme Xavier Dufresne (Noella Comeau) avec leurs enfants de Girouxville.

* * *

Les petits frères de Mme Laurent Brassard d'Edmonton viennent passer quelques jours avec leur soeur.

* * *

Les religieuses de la Providence, venant de nos hôpitaux, de nos missions et de nos pensionnats sont à suivre leur retraite ici à la Mission Saint-Bruno. C'est le R.P. Fournier, o.m.i., d'Edmonton, qui prêche cette retraite. Nous faisons des prières pour demander au bon Dieu les grâces dont ces religieuses auront besoin au cours de l'année pour remplir fidèlement leurs devoirs auprès des personnes qui leur seront confiées.

* * *

Le R.P. Rainville, o.m.i., supérieur de la Mission du Fort Vermillion, est venu passer quelques jours à la Mission St-Bruno de Joussard.

Le fédéral n'a as juridiction

Ottawa. — Le ministère de la Justice a fait savoir au comité parlementaire des relations industrielles, que les autorités fédérales ne partagent pas l'opinion voulant qu'Ottawa, en temps normal, ait juridiction dans tout le domaine des relations ouvrières au Canada.

Les vues du gouvernement ont été présentées par M. E.-A. Driedger, du ministère de la Justice, en réponse à de nombreuses requêtes en faveur d'une législation ouvrière uniforme dans tout le Canada, et particulièrement en réponse à de récentes requêtes du Congrès canadien du travail.

8e centenaire de Saint-Pierre de Montmartre

Dès l'aube du haut Moyen-Age, le "Mons Martyrum" de Paris était un lieu de pèlerinage; des chrétiens de l'antique Gaule y avaient subi le martyre. "La Montagne des Martyrs", qui domine Paris, devait devenir célèbre au cours de l'histoire millénaire de Lutétia. Depuis 1917, la blanche basilique du Sacré-Coeur est un centre d'attraction pour le monde catholique.

A l'étranger ce que l'on connaît moins, c'est l'existence aux côtés mêmes de la basilique d'une très vieille église romane, Saint-Pierre de Montmartre, dédiée au culte en 1147.

Le 8ème centenaire de ce monument illustre a été commémoré le 29 juin dernier, par des cérémonies religieuses présidées par S. Em. le cardinal Suhard, archevêque de Paris.

Regard en arrière

Adieu

par Camille LESSARD

On ne devrait jamais sortir des vieux coffres les souvenirs empilés. . .

On a beau se croire brave, on a beau essayer de sourire, on a beau lancer une farce, quand on remue trop profondément et trop longtemps, les cendres du passé, la fièvre brûle notre front, le frisson glace notre dos et la larme voile notre oeil. . .

Au cadran de ma promenade l'heure a sonné pour moi de dire adieu au village qui ma vue grandir. . .

Il me faudra, dans quelques heures, lever l'ancre, — que j'avais jeté sur l'océan de mon passé, — pour reprendre la haute mer où le spectacle est plus grandiose, sans doute, mais où aussi les vagues y sont plus tourmentées et les naufrages plus fréquents.

Ce soir, laissez-moi seule, ô mes amis. Je veux me diriger, à tous petits pas, vers le bout de notre village.

Je veux m'arrêter quelques instants sur le pont de la rivière faisant face à l'ancienne scierie Boutin. . .

Je veux passer tête basse, comme en une attitude de prière, devant l'humble maison où j'ai vécu. . .

Je veux m'accouder quelques minutes, sur le parapet du petit pont du ruisseau et contempler l'eau qui, quelque tranquille, s'en va. . . tout de même, sans jamais revenir. . .

Je veux aller m'asseoir, durant une heure, sur la côte qui domine le village et, les mains jointes sur les genoux, je veux, toute seule, écouter et regarder, pour une dernière fois, dans la nuit du ciel si beau de mon pays. . .

TANGENTE

Dimanche le 13 juillet fut baptisée par le Rév. Père O. Pinard, o.m.i., Marie-Rose-Françoise, née le 4 juillet, de M. et Mme Roméo Langlois. Les parrain et marraine furent M. et Mme Gérard Langlois, oncle et tante de l'enfant. Nos félicitations aux heureux parents.

* * *

M. et Mme Isidore Dechamplain, et M. et Mme François Dechamplain, de Legal, passèrent quelques jours de promenade chez leur parenté, M. et Mme Isidore Langlois. Ils en profitèrent pour visiter notre district en vue d'un établissement dans Tangente.

* * *

MM. Chabot, de Maillardville et de Vancouver, deux oncles de Mmes Charles-Edouard Brochu et Josaphat Boivin, vinrent passer d'agréables soirées dans notre village. Le violon fut en honneur jusqu'aux heures du matin.

* * *

Deux béliers mécaniques ("bulldozers"), propriétés de M. Joseph Chénard et de M. Thomas Lessard, opèrent actuellement du défrichement et des améliorations de terrain dans le nord de la paroisse.

* * *

Mlle Thérèse Jacob est revenue de Joussard et de Faust, tout dernièrement.

* * *

Les RR. Soeurs M. de St-Louis-Philippe et M. de Ste-Marguerite d'Antioche, Srs de Ste-Croix de Tangente, sont en semaine de catéchisme à Eaglesham, mission du Père Hubert Marcotte.

Tito persécute l'Eglise systématiquement

Vatican. — **La Civilta Cattolica,** une publication de la Société de Jésus, a dit mercredi que les discours du premier ministre Tito de Yougoslavie constituaient "une incitation voilée à la populace en faveur d'une action directe contre les églises."

L'organe des Jésuites a mentionné plusieurs genres d'attaques contre la liberté du culte, l'éducation religieuse, la presse, le clergé, les vocations religieuses et la propriété ecclésiastique en Yougoslavie.

Contrairement à la constitution yougoslave qui "affirme le principe de la liberté religieuse", écrit la **Civilta Cattolica,** "les faits en Yougoslavie parlent un tout autre langage aujourd'hui. Ce ne sont pas des violations isolées, mais un plan organisé. . . dirigé par les autorités responsables".

L'article de la revue des Jésuites accuse également le gouvernement yougoslave d'avoir fermé trois cents institutions catholiques, ne laissant que quelques rares séminaires ouverts dans tout le pays.



Il y a tant de choses à faire . . . et si peu de temps pour les accomplir!

Je n'ai pas le temps de courir les rues. . . alors je me servirai de la poste! Tout en étant des plus efficaces, ce moyen est très rapide et vous épargne du temps. Envoyez votre abonnement par la poste et nous en accuserons réception au moyen d'une carte postale spéciale. Quelle que soit la distance qui vous sépare de La Survivance elle n'est pas plus longue que celle qui vous sépare de la plus proche boîte aux lettres.

Servez-vous de la formule ci-dessous, et envoyez-nous le prix de votre abonnement par la poste. Merci à l'avance!

Nom de l'abonné ....

Adresse ....

Ci-inclus veuillez trouver la somme de $..

pour abonnement pendant ....an.

N.B. — Voyez les prix au haut de la page 2, à gauche

MORINVILLE

La grêle est tombée dans la partie sud-est de la paroisse et a détruit la récolte dans une proportion de cinquante et même 75 pour cent. Comme l'été n'est pas avancé, il se pourrait que l'orge et même l'avoine repoussent avec plus de vigueur qu'auparavant et donnent un bon rendement. Espérons pour le mieux.

* * *

Dernièrement, Morinville a eu son assemblée publique pour décider de la manière d'administrer notre ville. Les opinions étaient partagées à ce sujet et après plusieurs discours de côté et d'autre, le vote fut en faveur de continuer le système actuel. M. Lee restera en charge de l'administration de notre ville.

* * *

Nous apprenons que Laurent Meunier, fils de M. Alfred Meunier, est en charge d'une station de chemin de fer à Saint-Aimé, Québec; l'autre, François, est aussi premier officier dans une autre gare. C'est dire que les enfants marchent sur les traces de leur père et se préparent à jouer un rôle assez important dans la direction de nos chemins de fer. Bravo pour ces jeunes!

* * *

L'on nous a annoncé que notre nouveau laitier a loué pour vingt ans la terre de M. Girard Pelletier. Il y transportera sa laiterie et veut s'installer d'une manière tout à fait moderne et donner un service de premier choix à ses nombreux clients.

* * *

Le garage de M. Charest est terminé depuis quelques jours et est ouvert au public. Nous ne doutons pas que sa nombreuse clientèle retournera à la vieille place et obtiendra satisfaction comme par le passé. De fait, tous nos garages ont plus d'ouvrage qu'ils ne peuvent en faire et l'on vient de tous côtés chercher réparages et articles d'auto.

* * *

Notre paroisse a de ce temps-ci une série de mariages qui semblent ramener l'époque qui précède les Avents. Ainsi, mardi dernier, c'était Roger Emile Bougie qui épousait aux pieds des autels Muriel Chevalier. La cérémonie fut imposante et beaucoup de monde s'était rendu à l'église pour l'occasion.

Demain lundi, ce sera le tour "de Anthony Schaffer d'en faire autant. Il épousera Mlle Aimable Roy. Meilleurs voeux à l'heureux couple.

* * *

Samedi soir nous arrivait la nouvelle de la mort de M. Emile Dubuc dans un des hôpitaux de la capitale. Le cher homme était malade depuis assez longtemps, souffrant du coeur surtout. Il y a deux ou trois semaines, il était retourné à l'hôpital et même avait dû subir l'amputation d'une jambe. Cela devait le soulager et lui-même prévoyait un retour prochain au milieu des siens. Mais une embolie survint et il partit dans le temps de le dire. Emile Dubuc était célibataire et durant assez longtemps il travailla dans les puits d'huile de Turner Valley. Cependant il dut laisser son ouvrage il y a près d'un an et depuis il lutta contre la maladie qui finit par le terrasser. Il était un des derniers survivants de la nombreuse famille Dubuc qui autrefois joua un rôle important dans notre paroisse. C'est ainsi que les anciens nous laissent les uns après les autres et de plus jeunes prennent la place. La roue tourne depuis bien longtemps et tournera assez longtemps que le monde subsistera. Alors ne croyons pas faire exception à la règle générale et tenons-nous prêts pour le **grand jour**.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui accompagnèrent la dépouille jusqu'au cimetière.

M. Albert Trottier était en charge des funérailles.



Emissions françaises de CBK, Watrous, Sask. Heure avancée des Montagnes. Mois de juillet 1947.

Lundi:
- 4h.00 p.m. — Radio-journal.
- 4h.10 p.m. — La Chanson française.
- 4h.30 p.m. — Yvan l'intrépide.
- 4h.45 p.m. — Un homme et son péché

Mardi:
- 4h.00 p.m. — Radio-journal.
- 4h.10 p.m. — Le chemin des écoliers.
- 4h.20 p.m. — La Chanson française.
- 4h.30 p.m. — Baptiste aux Champs Elysées.

Mercredi:
- 4h.00 p.m. — Radio-journal.
- 4h.10 p.m. — La Chanson française.
- 4h.30 p.m. — Yvan l'intrépide.
- 4h.45 p.m. — Un homme et son péché

Jeudi:
- 4h.00 p.m. — Radio-journal.
- 4h.10 p.m. — La Chanson française.
- 4h.30 p.m. — Les Voix du pays.

Vendredi:
- 4h.00 p.m. — Radio-journal.
- 4h.10 p.m. — Etudiants d'Europe.
- 4h.25 p.m. — Intermède musical.
- 4h.30 p.m. — Yvan l'intrépide.
- 4h.45 p.m. — Un homme et son péché

Samedi:
- 3h.00 p.m. — Radio-journal.
- 3h.10 p.m. — La Bonne Chanson.
- 3h.30 p.m. — Studio G-7.

Berthe Baril

Des maisons à bas prix

WINNIPEG.—Le congrès annuel de la Fédération canadienne des maires et des municipalités a approuvé unanimement une résolution demandant au gouvernement fédéral de mettre sur pied un programme de construction de maisons à bas prix et à loyer abordable, au moyen de subsides, et cela "sans retard." Une clause de la suggestion demandait à Ottawa d'établir de la construction sur une base rationnelle, dans tout le pays.

Les jeunes éleveurs de Morinville

Remerciement

Le clube de jeunes éleveurs de veaux de Morinville tient sincèrement à remercier les donateurs pour leurs précieux encouragements envers nous tous, jeunes fermiers, qui commençons notre carrière comme jeunes éleveurs.

Un merci sincère à tous ceux dont les noms suivent:

Morinville Coop.	$25.00
L. H Tremblay	10.00
Morinville Hardware	10.00
W. Labonté	10.00
Alberta Poultry Producer	10.00
Alberta Livestock Coop.	10.00
Zoctard J. Kramer	10.00
Alberta Hotel	10.00
Alan Mills	10.00
Municipal District of Morinville	10.00
Mgr. Pilon	5.00
Morinville Feed Service	5.00
Morinville Feed Service Mill	5.00
E. Houle	5.00
United Grain Growers	5.00
L. H. Boissonneault	5.00
The T. Eaton Co.	5.00
M. Saffin	5.00
Alberta Dairy Pool	5.00
Steffes Bros.	5.00
Morinville Hotel	5.00
C. C. Lavalle	5.00
Joe. Perras	5.00
U. Chevalier	5.00
R. Detonnancourt	5.00
Fritz Tolle	5.00
Paul Hermenegts	5.00
F. Lafond	5.00
Hudson Bay Co.	3.00
Army & Navy	3.00
Albert Chalifoux	2.50
O. Gosselin	2.00
A. Brochu	1.00
J. Bougie	1.00
J. Shevock	1.00
Mytro	1.00
J. Hoska	1.00
E. Letourneaux	1.00
August Krauskoff	1.00
Fred Bockenfohr	1.00
E. P. Vervink	1.00

Le club de Morinville est très content de dire qu'il est arrivé le premier sur sept clubs; nous avons eu 21% pour cent dans le club des exhibitions à Edmonton le 11 Juin.

Nous tenons à remercier tous les donateurs encore une fois pour le bel encouragement qu'il nous ont donné.

Le club de Morinville

Une décision annulée

PARIS.—Le Conseil d'Etat français a déclaré nul et invalide un arrêté du Conseil général du département de Seine-et-Oise, visant à supprimer les cérémonies religieuses et les images saintes de tous les hôpitaux administrés par le Département.

4 mariages dans la même famille

Québec. — Quatre mariages dans une même famille ont été célébrés simultanément, le 3 au matin, dans la nouvelle église de Dolbeau, près de Chicoutimi. Les nouveaux époux sont: Mlle Yvette Grenier à M. Yvon-Hébert; M. Sylvio Grenier à Mlle Gracia Brodeur; M. Claude Grenier à Mlle Eva Bussières, et M. Raymond Grenier à Mlle Thérèse Richer.

Améliorons l'enseignement de la religion et du français à l'école

Aux instituteurs et institutrices bilingues

Nous serions heureux de connaître les noms de tous les instituteurs et institutrices disponibles qui consentiraient à enseigner dans une école bilingue.

Nous invitons spécialement ceux et celles qui ont quitté l'enseignement, ou qui n'enseignent pas dans une école bilingue.

Les maitres et maitresses qui désirent changer d'école peuvent s'adresser à nous.

Adressez toutes vos communications comme suit:
R.P. Adélard Berthold, o.f.m.,
Bureau de l'A.C.F.A.,
La Survivance, Edmonton.

"Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre." —Mgr Béliveau

Importance de garder à la terre la jeunesse féminine rurale

La femme, qu'elle soit de la ville ou de la campagne, riche ou pauvre, se crée selon ses goûts et son éducation une idée personnelle du bonheur, et elle ne sera vraiment heureuse que lorsqu'elle aura atteint cet idéal. Ainsi pour une jeune fille de la campagne, la clé du bonheur réside très souvent dans la possibilité d'obtenir un peu d'argent qui permettrait l'achat de toilettes nouvelles. Cette remarque anodine à première vue, prend néanmoins une importance capitale si l'on considère que la tendance féminine est caractérisée par un désir constant de plaire et que la toilette est une des principales préoccupations de la jeune fille. Nous insistons intentionnellement sur ce point, car ce que la jeune fille de la campagne décide de laisser la ferme, abandonner ses parents pour se diriger vers les centres industriels, quel est le premier motif de son départ sinon celui de pouvoir disposer à sa guise de l'argent qu'elle gagnera.

La majorité des filles de la campagne peuvent gagner indépendamment et librement l'argent nécessaire à la satisfaction de leurs besoins sans pour cela s'astreindre aux commandements de nombreux patrons, à la rigidité d'une poinçonneuse dans une atmosphère viciée, au milieu de compagnons et de compagnes dont l'honnêteté n'est pas toujours garantie. Au contraire, en est-il une qui soit si totalement dépourvue qu'elle ne puisse mettre en valeur au moins un talent naturel? Pourquoi alors ne pas rechercher le moyen de développer cette aptitude personnelle qui permettrait, tout en suivant l'évolution du siècle, de garder sur la terre, fidèle à sa destinée, le meilleur élément sur qui l'on compte pour l'avenir: la jeunesse féminine rurale.

Les parents, premiers responsables de l'avenir des enfants, en sont aussi les premiers éducateurs. Ce sont eux par conséquent qui devront faire le premier pas pour remédier à cette tendance qu'ont les jeunes filles d'abandonner la terre. Si la famille est une petite société indépendante, il semble logique que les talents de ses membres servent au bénéfice de la communauté et que chacun reçoive sa récompense au sein même de ce cercle intime.

C'est dans l'intimité du foyer que les jeunes filles se prépareront à affronter la vie et ses responsabilités dans le domaine pour lequel elles furent préparées. Elles apprendront à aimer la terre dans la mesure de ce qu'elle offre à l'homme et à sa famille pour leur bonheur matériel souvent, pour leur bonheur familial, social et moral, toujours.

Eveline Tanguay, du Service de la colonisation aux Chemins de fer nationaux.

Un beau conte

LE MARCHAND DE DOUAI

Messire Van Broke, échevin et marchand de drap en la bonne ville de Douai, y possédait un grand nombre de propriétés.

Il était gros et gras, marchait lentement avec dignité, entendait être salué bien bas par tous les habitants qui le connaissaient et le craignaient, car il était riche, puissant et dur.

Presque tous les drapiers de Douai travaillaient pour Messire Van Broke. A ce moment même il se rend chez l'un d'eux, frappe vigoureusement à la porte de la maison, dans laquelle il entre comme chez lui et s'installe.

"Dis donc, mon brave, demande-t-il au drapier, vas-tu bientôt me livrer la commande que je t'ai faite. Je dois partir sous peu pour l'Angleterre afin d'y vendre tout le drap que je fais faire par toi et tes confrères, j'espère que tu ne vas pas me manquer pareil, sans quoi.."

Le fabriquant répondit bien timidement au riche marchand: "Tout sera prêt dans trois jours, mais. . . je ne puis vous livrer le nombre de pièces que vous attendez. . ."

—"Morbleu! qu'elle en est la raison?"

—C'est que, sur les trois sacs de laine fraichement tondue que vous m'avez fournis, un tiers au moins était du rebut impossible à tisser."

—"Vous n'êtes qu'un fripon, et je vous ferai pendre!"

—"Messire! j'ai femme et enfants, ayez pitié pour eux!"

—"Pour cette fois, je te pardonne, mais tu partageras avec moi le dommage, je ne te donnera que demi salaire. J'ai dit."

Majestueusement, messire Van Broke quitte la maison du malheureux drapier et s'en retourne chez lui.

Il va presque toucher sa porte lorsqu'une vieille femme s'approche et lui dit: "Maître Van Broke, vous me devez trois sous depuis un mois. Payez-moi, par pitié, car je meure de faim!"

—Quelle audace as-tu, ma commère! Je ne te dois rien du tout!

—"Si, maitre, pour les lourds écheveaux de laine que j'ai transportés d'une cuve à l'autre pendant quinze jours, chez vous, en mai dernier."

—"Je me souviens, en effet, que tu fis semblant de travailler mais tu as seulement embrouillé la besogne des autres femmes. Je vais te donner un sou, car je suis charitable, et si tu ne veux pas que je me fâche, passe ton chemin!"

Le marchand touche presque à sa porte, lorsqu'une autre femme, jeune celle-là, saisit son vêtement pour le retenir et s'écrie:

—"Maître Van Broke, vous m'avez ruinée! Comment se fait-il que vous aviez pu faire doubler la somme que vous aviez voulu vous-même m'avancer à de gros intérêts?"

—"Tu ne comprends donc rien sotte femme? N'as-tu pas devant l'échevinage, reconnu que tu me devais cent livres?"

—"Oui, parce que vous m'aviez ordonné, sous menaces, de le faire, mais vous ne m'en aviez versé que soixante, et maintenant, je dois vendre pour régler ma dette, ma pauvre maison et mon petit jardin."

—"Je vais te les acheter pour la somme que tu me dois et j'y perds, je t'assure, va.

Pendant ce temps un groupe s'était formé, composé de plaignants qui tous avaient affaire à Maître Van Broke pour une juste réclamation, mais le marchand impatienté tourna vers la troupe éplorée, sa vaste poitrine, ba laya tout le monde d'une geste en déclarant:

—"Vous n'aurez rien, pour aujourd'hui; je suis fatigué et dois partir bientôt en voyage. . . nous verrons cela au retour. . . laissez-moi en paix, ou j'appelle les sergents du guet!"

Maître Van Broke tourna le dos aux pauvres gens, sans plus de façon et rentra tranquillement chez lui. Une semaine plus tard, il voguait vers l'Angleterre, sur un bateau charge entre autres choses de ses pièces de draps.

Pendant son absence les mécontents se groupèrent et résolurent de lui faire mauvais parti à son retour, car ils ne voulaient plus endurer leur misère, et désespéraient de toute justice.

Mais lorsqu'à son retour de voyage, maître Van Broke parcourut la ville, tout changea, comme il avait changé lui-même. Il était tombé malade pendant son voyage, avait considérablement maigri, son teint était pâle, sa mine pitoyable. Son coeur battait mal, il souffrait d'oppression, et chacun pouvait constater, sans être médecin, que ses jours étaient comptés.

Alors chacun se dit que Messire Van Broke touchait à la fin d'une félicité qu'il avait eue sur terre et ne retrouverait certainement pas dans l'autre mondt à cause du mal qu'il avait fait.

Et tous turent leurs plaintes, par esprit de miséricorde, plutôt que par crainte, devant l'approche de la Justice divine, qui ne se fit pas longtemps attendre. . .

Bientôt, messire Van Broke trépassait dans son riche logis, et sa mort fut suivie d'une bien grande surprise.

Le marchand laissait un testament, par lequel il déclarait que quiconque aurait à se plaindre de lui durant sa vie, n'avait qu'à présenter ses doléances aux exécuteurs de sa volonté, chargés de réparer ses torts.

Au bord de la mort, messire Van Broke s'était repenti. De leur côté, les plaignants, tous braves gens, habitués à gagner petitement leur vie ne réclamèrent que bien honnêtement les sommes qu'on leur devaient, lesquelles énormes pour eux, étaient peu de chose pour le bien des Van Broke.

Tout ce pauvre monde satisfait que la justice lui fut rendue, n'écouta que son devoir de chrétien et se rendit à la messe des morts, prier pour le repos de l'âme du marchand de Douai.

(Conte de Flandre; adaptation: par Odette Vincent Fumet)

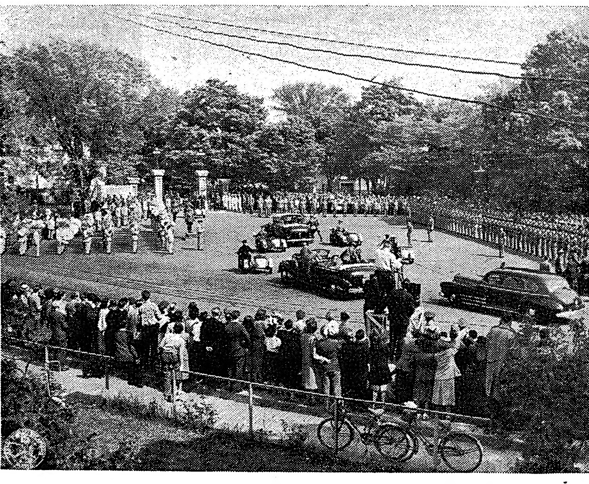


Photo prise lors de l'arrivée du président Truman à Ottawa, au cours de sa récente visite.

FALHER

L'Exposition agricole aura lieu cette année le 6 août. Le comité en charge nous prie d'annoncer que la liste des prix lui parviendra sous peu d'Edmonton et qu'on ferait bien de se tenir au courant au sujet des divers exhibits que l'on pourra présenter.

* * *

Lundi matin, le R.P. Alfred Bouchard, o.m.i., notre curé descendait du train tout heureux de se retrouver enfin au milieu des siens. Malgré la fatigue et le gris de ses cheveux qui s'accentue toujours, il conserve son enthousiasme de jeunesse.

* * *

Le tirage en faveur du collège de Falher aura lieu définitivement le 1er octobre prochain. Voilà ce que nous en apprend le promoteur lui-même, le Père Bouchard.

* * *

Avec l'époque des vacances c'est un continuel va-et-vient des familles et des individus. Il serait trop long d'énumérer tous les départs et les arrivées. Notons toutefois que l'optimisme règne partout, on peut dire sur les figures.

M. et Mme A. Houle ont laissé Falher pour s'établir ailleurs. Nous leur souhaitons la réussite dans leurs futures entreprises.

Température et paralysie infantile

NEW YORK.—La "National Foundation for Infantile Paralysis," dit que la température au cours des deux prochaines semaines déterminera s'il y aura ou non épidémie de paralysie infantile cette année. La terrible maladie prend d'ordinaire des proportions épidémiques par un temps chaud et sec. Les autorités croient que le printemps froid et humide de 1947 aura pour effet de réduire le nombre des cas de poliomyélite. 1,200 cas ont été signalés depuis le début de l'année aux Etats-Unis.

Contre la présence des troupes britanniques

LAKE SUCCESS.—L'Egypte a prié les Nation-Unies de forcer les troupes britanniques à évacuer "entièrement et immédiatement" l'Egypte et le Soudan.

Dans une plainte amère au Conseil de Sécurité, l'Egypte parle de l'occupation "hostile" de la Grande-Bretagne dans la vallée du Nil depuis 1899. Elle prétend que cette occupation est devenue une menace pour la paix et qu'elle doit prendre fin. La plaignante prie particulièrement les Nation-Unies de mettre fin à l'administration britannique du Soudan, afin que l'Egypte puisse s'annexer cette région de 1,000,000 de milles carrés qui s'étend de la mer Rouge à l'Afrique.

On modifiera le titre de Sa Majesté

OTTAWA.—Le premier ministre L. Mackenzie King a présenté un projet de loi pour modifier le titre de Sa Majesté le Roi. Il s'agit de faire disparaître les mots "empereur des Indes," puisque les Indes viennent d'obtenir leur indépendance.

M. King a laissé entendre que le titre du roi pourrait être modifié avant longtemps en ce qui concerne le Canada et les autres dominions. On sait qu'en 1945, l'année suivante et cette année encore, M. Eugène Marquis, député de Kamouraska, a présenté une motion aux Communes dans le but d'obtenir cette modification.

Le peuple espagnol approuve Franco

Madrid. — Une compilation de la Presse Associée indique que les électeurs espagnols ont ratifié, dans la proportion de 10 à 1, une loi confirmant le généralissime Franco Franco dans ses fonctions d'Etat et l'autorisant à désigner lui-même son successeur qui deviendrait roi ou régent.

Les résultats de 12,018 bureaux de votation sur 21,242 donnent 5,664,904 votes affirmatifs contre 350,477 votes négatifs.

Un plébiscite à Terre-Neuve

Saint-Jean, Terre-Neuve. — Le gouvernement de Terre-Neuve se prépare à un plébiscite sur le statut futur de l'île, comptant vraisemblablement que le retour de la convention nationale chargée de l'étude de la question marquera la fin de son activité. Les délégués de cette convention ont discuté, à Ottawa, de l'annexion possible de Terre-Neuve à la confédération canadienne.

On connaitra probablement vers la fin d'août la décision de cette convention au sujet de la future forme de gouvernement, et il est prévu que la consultation du peuple aura lieu en octobre. On a suivi ici avec intérêt les pourparlers d'Ottawa, bien qu'il soit connu que la convention était sans pouvoirs et chargée seulement d'établir les faits.

En réparation

COLOGNE.—Huit cents jeunes catholiques du diocèse de Speyer, dans le Palatinat, ont transporté en procession, puis érigé sur le Rittersberg, à une altitude de 1,600 pieds, une lourde croix au pied de laquelle on a enfoui dans la terre un document sur lequel on peut lire: "En réparation de nos péchés devant Dieu." On mentionne l'intention de réparer les fautes personnelles et publiques commises par l'Etat, de 1933 à 1945.

Emouvante fête de la Saint-Jean-Baptiste à N.-D. de Fatima à Maillardville, C.-C.

La Fédération sait gré au Rév. Père O.-A. Meunier, o.m.i., curé de N.-D. de Fatima, et à son vaillant comité pour l'organisation splendide de notre fête patronale, la Saint-Jean-Baptiste, à N.-D. de Fatima.

Evidemment la Vierge avait répondu aux prières de tous, afin que le beau temps nous favorise. La veille, le ciel couvert de gros nuages gris et lourds, promettait une fameuse ondée. Il n'en fut rien. Bien au contraire, une température douce et les rayons chauds du soleil perçant des flocons de nuages légers. nous donna un temps idéal.

La nouvelle grande salle paroissiale de Fatima avait été amoureusement décorée de banderolles et de fleurs pour fêter la Reine du Canada en sa nouvelle paroisse, et célébrer la fête si chère à tous les coeurs canadiens-français.

Il y eut d'abord la messe conviant les premiers communiants au Banquet eucharistique. Quoi de plus touchant que ces âmes pures et simples qui s'offraient en tabernacles vivants au Seigneur. Prélude émouvant d'une journée inoubliable, et qui attirera les bénédictions du Ciel sur la moisson qui s'annonce abondante, autour des clochers bénis de nos paroisses françaises en Colombie canadienne.

La messe solennelle annoncée déjà dans les colonnes de la "Survivance" réunit une foule considérable, venue d'un peu partout. Nombreux étaient ceux qui se trouvaient là, témoins émus, venus de loin. L'Ile Vancouver était représentée, ainsi que la Vallée du Kootenay, la Vallé de l'Okanagan. Aussi celle du Delta de la Rivière Fraser (celle ci est de plusieurs centaines de milles de long). Oui, ils étaient accourus de partout les nôtres. Heureux, fiers, et résolus, dans leur détermination de garder jalousement, de maintenir cette flamme ardente de notre survivance française gardienne de notre Foi. Bâtisseurs de l'avenir, héros d'aujourd'hui et de demain, leurs noms s'écriront en lettre d'or dans la postérité. Ils savent le prix du sacrifice. Ils y ont consenti volontairement. Ils savent aussi que le chemin jadis suivi par le Maître au Golgotha, fut rude et imprégné de sueurs et de sang. Mais ce fut le prix de la Rédemption. Nos Canadiens français sont parfaitement conscients qu'ils participent à la résurrection d'un peuple, qui, durant trois siècles n'a pas voulu ni se vendre, ni mourir et qui contraint le monde à l'acclamer aujourd'hui, avec respect et admiration.

A la messe solennelle, les R.P. Meunier et Meek, tour à tour, laissant parler leur coeur d'apôtres, nous indiquèrent la voie qui ne trompe pas. Chacun en s'en allant apportait en secret dans son coeur et dans son âme, les résolutions nécessaires pour atteindre le but final, où l'éternité bienheureuse comblera les ouvriers fidèles.

Après la sainte messe dans le joli bois voisin (propriété de la paroisse de N.-D. de Fatima) il y eut déjeuner champêtre; et plus tard, aux sons d'un amplificateur de radio, la musique et les belles chansons de la Terre de Chez Nous charmaient, tandis que la foule gaiement s'amusait à divers kiosques installés dans le bocage.

A 3 heures, il y eut bénédiction de la cloche de l'église de Fatima. L'église sera construite plus tard; mais le bon curé a prévu que mariages, baptêmes et décès nécessitaient un gros bourdon selon nos traditions.

L'emplacement de la paroisse de Fatima est un rêve! Le presbytère et la salle paroissiale, en voie de construction, verront plus tard se grouper tout près l'école des Soeurs et l'église de Fatima; tout cela admirablement situé sur une jolie colline où la vue s'étend au loin, et d'où l'on peut même apercevoir la chaîne des montagnes qui joignent les frontières du Canada et des Etats-Unis. Au pied de la colline, la vallée s'adoucit et caresse les berges du majestueux fleuve Fraser, où le plus grand moulin à bois du monde est niché. A l'ouest l'on aperçoit la ville de New-Westminster, toute voisine de Maillardville, et là les maisons s'alignent en rangs serrés autour du joli clocher de Notre-Dame de Lourdes. Oui là, les nôtres accordent leur préférence aux berceaux qui garantissent l'avenir. Des jaloux leur en veulent de préférer des enfants à des chiens. . .

A Fatima l'extraordinaire organisation du Comité paroissial mit tout en oeuvre pour que le banquet de clôture de cette mémorable journée soit un triomphe. Ils dûrent remplir la salle en deux fois, pour donner satisfaction à tous. Le souper succulent était par lui-même un vrai tour de force d'un fameux cordon bleu, et couronné du plus grand succès. Nous sommes certains que tous ceux qui en ont bénéficié sont unanimes à offrir à l'infatigable et très dévoué curé de Fatima, ainsi qu'à ses divers comités nos sentiments de profonde appréciation, nos chaleureuses félicitations et l'assurance de notre reconnaissance.

Nous eûmes la joie d'accueillir au cours de l'après-midi M. Claudon, consul de France à Vancouver et Mme Claudon ainsi que leurs enfants.

Cet admirable patriote, surmené à la veille de son départ pour l'Europe où M. Claudon a été nommé consul général à Berlin, avait tenu à venir personnellement nous apporter le salut de la France.

Ils furent reçus avec tout le respect, l'admiration, et l'affection que nous leur gardérons toujours.

Nombreux étaient les Français de France venus se joindre à nous et qui exprimèrent à M. et Mme Claudon leur inaltérable reconnaissance pour les services éminents qu'ils rendirent à la cause française dans l'ouest du Canada.

Avec une profonde tristesse nous leur avons dit au revoir, et non adieu; car nous anticipons la joie de leur retour au Canada, dans l'avenir.

Le R. Père O.-A. Meunier, o.m.i., présidant notre banquet, nous présenta Mgr Griffiths. En l'absence de notre bien aimé et vénéré archevêque, S. E. Mgr W. M. Duke, absent au Congrès marial d'Ottawa, Mgr Griffiths nous parla avec une belle maitrise de notre langue et une éloquence qui souleva des tonnerres d'applaudissements. Il exposa brillamment les droits de la conquête et de la survie française au Canada, qui soutenait et affirmait, dit-il, la catholicité canadienne.

De nombreux religieux et séculiers rehaussaient de leur présence cette fête mémorable. Le R. Père Meek, S.S.S., au nom de nos compatriotes de Vancouver remercia et félicita tous ceux qui s'étaient tant dévoués pour en assurer le succès.

En l'absence de M. Cheramy, notre président, M. J. Gagnon et Mme Burnada, secrétaire générale de notre Fédération, saluèrent amicalement l'assemblée.

M. J.-B. Goulet, président du cercle de Maillardville, demanda à tous ceux présents de vivre et faire revivre des lendemains semblables.

Une merveilleuse et charmante surprise nous était réservée pour la clôture de ce beau jour.

Un magnifique programme fut exécuté par les artistes de la paroisse de N.-D. de Fatima.

Les talents sont nombreux et prometteurs de grands succès pour l'avenir.

A l'hôte si bienveillant, le curé de Fatima, R. Père O.-A. Meunier, o.m.i., à tous et à chacun notre admiration et l'assurance de nos sentiments très reconnaissants.

La Fédération canadienne-française de la C.-B.

Il retourne dans son couvent

Paris. — L'Amiral Thierry d'Argenlieu, ancien haut commissaire de la République en Indochine et inspecteur général de la flotte française, reprendra la vie monastique, le 16 juillet prochain, au couvent d'Avon, près de Fontainebleau. L'Amiral, en religion Père Louis de la Trinité, a un passé déjà illustre. Il prit part à la défense de son pays, dans la première guerre mondiale, comme lieutenant de vaisseau. Après la guerre, il entra en religion chez les Carmes Déchaussés. Avant la seconde guerre mondiale, il était supérieur de la Province française. Mobilisé en 1939, il fut fait prisonnier à Cherbourg. Evadé, il passa le Canal et se mit aux ordres du général de Gaulle qui le nomma chef des Forces Navales Françaises Libres. Après les grands services rendus à sa patrie, l'amiral revient comblé d'honneurs à son monastère.

Conférence après le mariage

Londres. — On a dit, dans des milieux bien informés, que le roi Georges VI invitera tous les premiers ministres des pays du Commonwealth, y compris ceux de l'Inde et du Pakistan, au mariage de la princesse Elisabeth avec le lieutenant Philip Mountbatten.

Comme la date du mariage n'est pas encore définitivement fixée, les invitations ne sont pas envoyées. Mais on s'attend, dans les cercles politiques de Londres, à ce que la plupart des premiers ministres puissent assister à la cérémonie, y compris M. Attlee.

Si le mariage a lieu à l'automne, probablement en novembre, comme la plupart le prévoient, il est possible que le gouvernement britannique profite de la présence à Londres des premiers ministres pour tenir une conférence du Commonwealth sur la défense, les questions économiques et autres.

Plusieurs personnes ont exprimé l'avis, dans les pays du Commonwealth, qu'une telle conférence serait bien vue.

MAILLARDVILLE

Une pure atmosphère de récréation et de franche gaité se fit ressentir par tous, le 29 juin, à Maillardville, sur le terrain de la paroisse de Notre-Dame de Fatima alors qu'on célébrait la Saint-Jean-Baptiste. L'assistance fut nombreuse et de tous les coins de la province M. Lionel Marsolais mérite nos sincères remerciements pour tout le dévouement qu'il a montré dans l'organisation de cette fête. Il a maintenu la belle réputation en capacité d'organisation que Mme G. Collette et M. H. S. Fraser ont acquise dans le passé. A la fête de Dollard ces deux derniers mentionnés avec leurs collègues se livrèrent à leur tâche avec tant d'enthousiasme qu'ils nous firent éprouver des sentiments d'admiration et de reconnaissance. Maintenant nous sommes heureux d'inclure M. Lionel Marsolais dans ce groupe dévoué et qui sont dignes de nos meilleurs félicitations.

Le soir, après une intéressante après-midi, nous assistions à une jolie séance où nous avons découvert que nous avons dans Maillardville une richesse de talent qui une fois developpé produira des artistes de premier ordre. Ajoutons ceux-là de nos professionnels déjà existants. Bonne musique. Le programme se tenants et nous pourrons fièrement rivaliser avec les places environnantes dans le domaine dramatique et musicale.

Le programme s'ouvrit avec la "Chorale des Oeillets" qui sut nous charmer avec de beaux chants de plus en plus appréciés. Ensuite nous avons entendu une amusante comédie, "Une Maison à Louer," dirigée par M. G. Fraser. Cette pièce eut un beau succès et encouragera considérablement les jeunes acteurs à nous divertir encore de nouveau dans l'avenir. Les admirateurs de bonnes pièces françaises étaient unanimes dans leurs opinions sur la qualité de ces acteurs auparavant inconnus et résolurent de le mettre prochainement encore à l'oeuvre. Les acteurs étaient les suivants: Mlles. Léonne Lizée, Madelaine Collette, Marguerite Fouquette; MM. Germain Brunelle, Gilles Lizée, et Léo Landry. Les élèves du bon parler-français nous réjouirent avec deux belles chansons françaises et ils furent aussitôt suivis par l'orchestre Jos. Faucher qui à deux ou trois reprises nous donna de la très bonne musique. Le programme se termina avec: "Je dis que rien ne m'épouvante," air de l'opéra Carmen de Bizet, chanté par Mlle Géraldine Arsenault, jeune soprano de New Westminster, B.C. "O Canada" mit fin à une magnifique soirée.

Condamné aux travaux forcés

Saint-Jérome. — Kent Rowley, un organisateur de l'union des ouvriers unis du textile, a été condamné à deux mois de travaux forcés. Son procès a eu lieu à Saint-Jérôme devant le juge Aimé Chassé. Il avait été accusé d'intimidation auprès des travailleurs de la Ayers Limited, à Lachute, au cours d'une récente grève. En prononçant la sentence, le juge lui a dit que "la perte de sa liberté est la rançon de l'esclavage qu'il avait voulu imposer aux ouvriers libres de Lachute". Ce terme d'emprisonnement sera consécutif à une sentence précédente portée contre Rowley. Ce dernier a été condamné, par le juge Wilfrid Lazure, pour sa participation aux émeutes qui ont marqué une grève à Valleyfield, à six mois d'emprisonnement, sentence qui a été par la suite maintenue par un juge de la Cour d'appel. Rowley devra répondre, le mois prochain, devant le juge Chassé, d'une accusation de résistance aux autorités policières pendant la grève de Lachute. Me Noël Dorion, C.R., agissait pour la Couronne. On croit que les avocats de l'accusé, Mes Jacques Perreault et Bernard Mergler, porteront la sentence en Cour d'appel.

Il importe à un peuple d'avoir de bonnes lois, des campagnes bien cultivées, mais il lui importe encore plus d'avoir de bonnes moeurs; c'est elle qui donne tous les autres et sans lequel les autres ne sont rien. Simon.

Voyage en France

Mme Louis Weiss, de Calgary, Alta., a quitté le Canada pour la France dernièrement. Elle a fait le voyage de Vancouver à Paris, en aéroplane, en trois jours. Une nouvelle reçue nous apprend qu'elle a fait une excellente traversée et est arrivée à bon port et en bonne santé.

Délégués canadiens à la conférence

Ottawa. — Le premier ministre, M. Mackenzie King, a annoncé aux Communes que M. Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale, dirigera la délégation canadienne qui ira participer, le 26 août prochain, à une conférence impériale qui se déroulera à Canberra, capitale de l'Australie.

Il a précisé que ces discussions, qui se tiendront sur l'invitation du gouvernement australien, constitueront un échange de vues entre les représentants des gouvernements du Commonwealth sur le prochain traité de paix avec le Japon. Aucune décision ne sera prise au cours de ces délibérations et le Canada en sortira avec toute sa liberté d'action. Ottawa croit, toutefois, qu'il ne peut qu'être utile de se consulter ainsi avec les délégués du Royaume-Uni, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud et de l'Australie.

MM. K.-A. Greene, haut commissaire du Canada, en Australie, E.-H. Norman, directeur de la mission de liaison canadienne au Japon, et R.-E. Collins, membre de la Commission des affaires d'Extrême-Orient, à Washington, accompagneront M. Claxton.

Le crime augmente en Angleterre

Londres. — Les églises ont exprimé depuis quelque temps déjà une grande inquiétude devant la marche toujours croissante de la criminalité juvénile en Grande-Bretagne. Ce phénomène n'est pas d'ailleurs particulier à l'Angleterre. On le rencontre dans les autres pays que la guerre a désorganisés et même aux Etats-Unis.

Les Statistiques données à la Chambre des Communes par le secrétaire aux Affaires intérieures démontrent que le nombre des jeunes gens trouvés coupables et condamnés a plus que doublé, comparé à la situation d'avant la guerre.

Chez les garçons le principal crime est le vol, d'après les statistiques fournies par les magistrats des cours juvéniles et chez les filles la principale offense se rapporte à la morale.

Plusieurs voix autorisées ont été entendues récemment sur le sujet.

L'évêque de Londres, le très révérend J. K. C. Wand a déclaré: "Il est incroyable qu'une nation qui est arrivée à un tel degré de civilisation et de culture puisse ainsi permettre que sa jeunesse souffre de la sorte d'une absence aussi lamentable de direction dans des domaines si étroitement liés à leur bien-être."

L'épouse de l'archevêque de Cantorbéry, Mme Geoffrey Fisher, a dit dans un interview: "J'ai une grande admiration pour les jeunes d'aujourd'hui, mais ils vivent dans un monde difficile".

A titre de présidente de l'union des mères qui comprend un demi-million de membres, Mme Fisher n'a pas caché son inquiétude devant ce déclin général de la moralité. Elle est la mère de six enfants.

Comme on lui demandait sa solution au problème, elle a répondu: "Il n'y a qu'une façon de résoudre ce problème, et c'est par la restauration de la vie familiale imprégnée de son atmosphère de christianisme".

ST-JOACHIM

Mme P.-J. Barbeau a le grand plaisir d'avoir avec elle sa soeur, Mère Marie-Claire des Soeurs de la Providence de Végreville.

* * *

M. Roland Lachambre est parti le 9 juillet pour le camp d'aviation à Trent, Ontario.

* * *

Mme Roy Edwards est de retour d'un voyage en Californie. Elle a fait le trajet en avion.

* * *

De passage au presbytère: les RR. PP. Gathy, de Yellowknife, Rioux, de Fort Resolution; l'abbé Normandeau, de Beaumont et l'abbé M. Paquette, de St-Lazare, Manitoba.

* * *

M. et Mme T.-J. La Flèche sont partis en voyage pour Montréal.

Pour prévenir l'espionnage

Washington. — Le département de la guerre fait distribuer aux forces américaines dans le monde entier un livre intitulé les "Espions soviétiques — Histoire de l'espionnage russe en Amérique du Nord", dont l'auteur est Richard Hirsch.

L'ouvrage traite du réseau d'espions soviétiques au Canada à la recherche de secrets atomiques et d'autres secrets canadiens.

Confiant dans la paix

New-York. — Le cardinal Joseph Mindszenty, primat de Hongrie, qui est récemment venu en Amérique pour assister au Congrès marial d'Ottawa, a quitté New-York pour Budapest.

Avant de partir, le cardinal a déclaré qu'il a grand espoir, "malgré les nuages qui semblent actuellement s'accumuler à l'horizon, que la paix, au nom de la justice et de la charité, puisse bientôt être établie dans le monde."

Ferme opposition au divorce

Québec. — "La position de la province de Québec en ce qui concerne le divorce est claire: nous sommes fermement et irrémédiablement opposés au divorce."

C'est ce qu'a répondu M. Maurice Duplessis à un journaliste qui lui demandait de commenter les récentes déclarations faites à ce sujet à Ottawa.

"Je ne me prononce pas, a-t-il précisé, sur les suggestions qui ont pu être faites pour remédier à la situation présente, suggestions que je n'ai pas eu le temps d'étudier. Je parle de notre attitude sur le divorce lui-même."

"Cette attitude n'est pas nouvelle, a ajouté le premier ministre. Nous avons déjà pris toutes les mesures nécessaires pour empêcher les divorces déguisés qui se pratiquaient devant les tribunaux. Nous avons nommé deux avocats pour faire surveiller les causes d'annulation de mariage à Montréal et pour intervenir au besoin. Dans plusieurs cas, nous avons fait renvoyer les poursuites."

A la pêche

Deux pêcheurs ont fait un pari, à celui qui le premier attrapperait un poisson. L'un d'eux, voyant son bouchon danser légèrement, est saisi d'une telle joie qu'il tombe à l'eau.

—Si tu plonges pour les attrapper, le pari ne tient plus.

"En guerre contre la guerre"

Cité du Vatican.—Le Centre catholique de Cinématographie de Rome met la dernière main au scénario d'un film intitulé "En Guerre contre la Guerre". Ce qui donne une importance prépondérante à cette production, c'est que Sa Sainteté le Pape Pie XII y apparaitra pour faire un appel, en sept langues, en faveur de la paix mondiale. Le film montrera les effets désastreux de la guerre moderne sur l'humanité. On y verra le Pape pleurant sur les ruines de Rome, des scènes d'horreur de Dachau, et la joie sobre des prisonniers, aux apparences de squelette, en apprenant la nouvelle de la fin de la guerre. Le film atteint son point culminant d'émotion, au moment où la figure auguste du Souverain Pontife apparait, estompée dans la fumée de l'explosion d'une bombe atomique. pour proférer des paroles de paix et de condamnation des fauteurs de guerre.

Industriels recherchant de la main-d'oeuvre

OTTAWA.—Il a été revélé à Ottawa que trois industriels Canadiens, MM. Andrew Opaski, Guy-A. Kington et Emile Tarnowsky, ont obtenu la permission du gouvernement d'aller choisir les sans-foyer en Europe. Ces trois hommes visiteront des camps de sans-foyer, tout comme M. Dionne de Beauce, et signeront les contrats nécessaires pour l'importation de ces gens au Canada. La plupart de ces nouveaux émigrés travailleraient dans l'industrie du bois, du sucre et du vêtement.



Coin des COOPÉRATEURS

Coopératisme et éducation

P. H. CASSELMAN

L'éducation est indispensable à l'avancement du coopératisme comme le soleil est nécessaire à l'accroissement de la plante. Le coopératisme étant un mouvement libre et volontaire il lui faut recourir à l'éducation. Nous savons tous que l'éducation est une question de formation d'habitudes bonnes ou mauvaises. Le libéralisme économique et le capitalisme ayant cultivé en nous de mauvaises habitudes, il faut donc s'en défaire et les remplacer par des bonnes. L'économie contemporaine a fait de l'homme un être égoïste, individualiste, défaitiste, pessimiste, manquant d'initiative, de confiance et de foi en lui-même et en ses semblables. Cet homme n'est pas préparé pour jouer son rôle dans l'économie de demain; pour établir le système coopératif, il va falloir refaire son éducation.

Mais la nécessité de l'éducation pour le coopératisme n'est qu'un côté de la médaille; de l'autre, nous avons une aussi grande vérité, la nécessité du coopératisme pour l'éducation. Ce fait n'est pas suffisamment reconnu de la part de nos éducateurs. La coopérative en plus d'être une entreprise économique est aussi une école de formation. M. Alexandre Boudreau, animateur du relèvement des nôtres en Gaspésie, écrivait il y a quelque temps, dans la revue "Relations':

Ecole pratique

"La coopérative c'est toute une école. La coopérative c'est une école évidemment pratique, parce que les élèves sont tous immédiatement en contact avec la dure réalité. Il n'y a rien de livresque. C'est à la fois une école de commerce, une école professionnelle, une école de philosophie, et même une école de sciences sociales, morales et religieuses."

La coopérative est une école de commerce parce qu'elle encourage les membres à traiter de questions économiques qui jadis leur échappaient telles les marchés, les prix, le change international, les rapports financiers, les questions de transport, etc.

La coopérative est une école professionnelle parce qu'elle incite les sociétaires (nous parlons surtout de coopératives professionnelles) à perfectionner leurs méthodes et leur technique de travail. Cela est si vrai que lorsque nous faisons enquête sur la compétence professionnelle des membres d'une coopérative d'agriculteurs ou de pêcheurs, nous constatons la supériorité incontestable des coopérateurs sur les professionnels individualistes.

Renouveau grâce à la coopération

La coopérative est une école de philosophie. Reprenons le texte de M. Boudreau qui écrit à ce propos:

"Il faut avoir visité les pêcheurs avant et après l'organisation d'une coopérative pour se rendre compte des changements dans leur façon d'envisager la vie. Dans bon nombre de paroisses, le pêcheur gaspésien versait dans le défaitisme quand il n'affichait pas un fatalisme déconcertant. La pêche ne payait pas; il vivotait en mangeant d'avance des secours directs; il ne se sentait responsable de rien, et petit à petit il s'habituait à cette existence. On a vu des pêcheurs dans certaines paroisses refuser de pousser leur barque au printemps. Ce n'était pas la paresse, mais du découragement. Il faut revoir ces gens-là après deux ans de coopérative et de cercles d'étude. Ils se reprennent à vivre, ils ont conscience de leur importance et surtout ils ont cessé de maugréer contre tout le monde et de blâmer les autres pour une situation qu'ils ont décidé d'améliorer eux-mêmes en retenant leurs marchés."

Sens social et religieux

La coopérative est une école de sciences sociales, morales et religieuses. Le coopératisme a comme un de ses principes fondamentaux l'entr'aide mutuelle ou la fraternité économique. On pourrait même l'appeler le christianisme économique. Il est tout à fait normal que la pratique continuelle de la fraternité dans le champ économique ait des répercussions sur la pratique de la même vertu dans les autres domaines. En effet, nous avons des preuves que dans les mouvements coopératifs de la Gaspésie et des provinces maritimes un bon nombre d'anciens catholiques ont retrouvé la foi. Il y a même des protestants et des athées qui se sont convertis au catholicisme, grâce au travail des abbés Coady et Tompkins d'Antigonish. Un cas est plus frappant que tous les autres: c'est celui d'Alex McIntyre. Avant l'avènement du mouvement coopératif cet homme était athée et ardent communiste. Il était un des premiers organisateurs du communisme des provinces maritimes. L'abbé Tompkins, voyant en cet homme des qualités de chef l'approcha et lui présenta la cause coopérative. McIntyre vit la lumière. Il est maintenant ardent catholique et, parmi les laïcs, un des plus influents personnages du mouvement d'Antigonish.

Education du peuple

Pour nous assurer de l'importance de la coopération pour l'éducation, ajoutons le témoignage de l'abbé Coady lui-même. Dans son livre "Maitres de leur propre destin', l'abbé Coady écrit: "La coopération donnera aux gens du peuple une certaine indépendance économique mais elle va leur rendre un service encore bien plus grand. Elle va les rendre capables de manoeuvrer efficacement les autres forces qui viendraient jouer dans une société démocratique. La coopération refait l'homme en même temps qu'elle le libère."

Il n'y a pas très longtemps l'abbé Coady disait au Comité spécial de la Restauration et du Rétablissement canadien: "Pour l'éducation pratique, tout est là, que nous nous servions de la coopération économique plutôt comme un instrument d'éducation que comme un instrument économique. Lorsque le peuple canadien pense et s'instruit et qu'il s'efforce de recourir à l'action sociale et économique pour résoudre cette question, il devient un autre peuple, un peuple qui a confiance en lui-même."

Paul-Hubert CASSELMAN

(Le Droit)

Los Angeles

Nous avons la visite d'un Maharaja, roi de Baroda, province de 5,000,000 d'âmes aux Indes. Là-bas il vit dans un palais de 700 chambres, dont les tuyaux à eau sont en or. Il a 38 ans, reçoit $10 millions par année. Il ne désire pas l'argent des Américains mais il aimerait bien leur avis en gouvernement industriel. Avide et possesseur de bons chevaux, il sera intéressé à l'exhibition des chevaux arabes ici. Il ne faut pas juger la royauté des Indes telle que la royauté européenne. Ses sujets l'approchent mieux qu'un anglais approche du roi d'Angleterre. La "caste" va disparaitre chez lui. De la fabuleuse somme d'argent qu'il reçoit, la grande partie est dépensée pour l'Etat. C'est lui qui paye son armée.

* * *

Un étudiant à Santa-Monica promène son perroquet perché sur les barres de conduite de son bicycle.

* * *

Notre département à feu est à remplir rapidement son personnel maximum de 2,080 hommes qui se trouvait descendu à 1,325 pendant la guerre. On ne pourra pas se plaindre que le département à feu néglige les vétérans, puisque presque tous ces hommes nouveaux furent en service militaire. Jamais auparavant ces jeunes hommes n'avaient monté et descendu poteaux si souvent et si vite qu'ils sont à le faire depuis leur entraînement. Le département répondit à 23,482 alarmes en 1946 dont 17,640 furent flambantes.

* * *

Il y a 50 ans passé, deux étudiants parmi d'autres graduaient au Conservatoire de Paris avec premier prix de violon. Dernièrement ils se rencontraient encore une fois à San-Francisco. Pierre Monteux, conducteur de l'orchetre symphonique de San-Francisco, et Jacques Thibaud, violoniste de concert. Ils donnèrent un grand dîner de circonstance.

* * *

On s'entend bien en Californie. Un bureau de loi est sous trois avocats, dont un est catholique, l'autre un protestant, le troisième un Juif.

* * *

Le gouvernement à Washington aimerait voir la Californie avec 9,000 colonies d'abeilles de plus. J'espère qu'on les place loin de mon petit coin.

Doctrine des Caisses populaires

Commissaires de Crédit des Caisses populaires de campagne, rappelez-vous toujours que votre Caisse n'est pas plus une banque que ne l'étaient les Caisses qui existaient en 1913.

Voici ce que, sans la dictée de son fondateur, on en disait à cette époque.

La Caisse populaire est une organisation purement paroissiale: elle naît, elle grandit, elle se développe et prospère au milieu de la famille paroissiale. C'est son berceau tout naturel, c'est son foyer d'activité dont elle ne doit pas franchir les limites; elle est, en un mot, sur le terrain économique, le prolongement de la paroisse.

C'est vous dire que ce n'est pas une banque, mais elle est mieux qu'une banque pour les travailleurs.

N'est pas membre qui veut de la Caisse populaire. Il ne suffit pas de lui offrir des piastres pour obtenir son entrée dans ses rangs. Non. Il faut posséder notoirement un capital bien plus précieux, mais que le plus humble travailleur, qu'il soit cultivateur ou ouvrier, peut avoir en abondance: l'honnêteté, l'intégrité, ce'st-à-dire être un excellent citoyen et un bon chrétien.

Oeuvre paroissiale par excellence, elle ne fait pas de distinction de sexe ou d'âge. Tout le monde aussi peut faire partie de la Caisse, pourvu qu'il offre les qualités morales que je viens de mentionner. Il s'ensuit que hommes, femmes et enfants peuvent et doivent être sociétaires.

L'homme, parce que la Caisse sera le réservoir où il ira verser ses modestes épargnes, où il ira aussi puiser pour suffire à ses besoins dans un moment de crise passagère, ou pour féconder ses initiatives: la femme parce qu'elle est l'économe du petit royaume qu'on appelle "La Famille", et qu'en cette qualité, elle doit donner l'exemple de la vertu d'épargne en mettant, elle aussi, de côté les quelques épargnes qu'elle réussit à faire dans l'administration des fonds qui lui sont confiés; l'enfant, lui, doit s'initier dès le jeune âge à cette science des sciences qui consiste à savoir conserver ce que l'on a, à ne pas succomber à la tentation des dépenses futiles et frivoles, à pratiquer la prévoyance dès l'âge le plus tendre.

C'est ce que l'on comprend bien et pratique admirablement dans les vieux pays d'Europe, où des organismes créés spécialement pour les enfants fonctionnent par milliers et donnent tous les ans des résultats dépassant notre imagination.

Mais ce qui vaut encore mieux que ces résultats matériels immédiats, c'est que, par ce moyen, on forme des générations d'épargnistes qui, grâce à ces légers sacrifices de tous les jours, acquièrent cette énergie inébranlable cette virilité qui font les peuples forts, assurent leur bien-être individuel et accroissent la fortune publique.

Pourquoi la Caisse doit-elle restreindre ses activités au rayon de la paroisse?

Parce que dans un pareil foyer chacun se connaît et, au cas de prêt, il est plus facile d'assurer la sécurité des fonds, que si on avait affaire à des personnes plus ou moins étrangères ou inconnues.

Le prêt, dans ce cas là, ne reposant que sur des garanties matérielles à donner, il s'ensuivrait que des étrangers ne pourraient jouir de tous les bienfaits d'une telle association, bien que leur bonne réputation et leur conduite irréprochable seraient une garantie amplement suffisante. Comme on ignorerait l'existence de ces hautes vertus morales, on refuserait de venir en aide à un ouvrier qui, d'ailleurs, le mériterait à tous égards".

Nous avons cru bon revenir sur le passé pour dire, à la génération actuelle, l'esprit qui doit toujours animer les administrateurs de Caisses en l'an de grâce 1947.

Louis ARNEAU

(L'Action catholique)

Le Conseil manitobain de la coopération a tenu sa réunion annuelle en fin de juin

Saint-Boniface. — Le Conseil canadien de la Coopération, section manitobaine, a tenu sa première réunion annuelle à la fin de juin, dans la salle du Collège de Saint-Boniface. Un peu plus d'une trentaine de membres y assistaient.

Le rapport financier souligne un don de $300. du "Promotion Board" (par la M.F.A.C.), et un don de $10. de la Fédération des Fromageries. Le total des recettes se chiffre à $1,368.67, et les dépenses à $853.87. La série de 15 cours à CKSB a coûté $241.

Le Conseil manitobain, comme un bon membre, a fourni sa contribution de $100. au Conseil canadien de la Coopération nationale.

On a insisté sur l'inégalité prononcée entre les $300. accordés au propagandiste et la somme de travail et de dévouement fournie par celui-ci.

M. P.-A. Frossais vint ensuite éclaircir les idées avec son rapport sur la taxation. Sans entrer ici dans les complications de la loi, notons que M. Frossais a averti les gérants de Caisses populaires de remplir les formules qu'on requiert d'eux, ce qui n'implique nullement toutefois qu'ils paient des taxes, car les Caisses populaires ne sont pas taxées.

Ce rapport fut tellement goûté que l'on suggéra de le faire miméographier et de le faire distribuer à chaque coopérative. Il leur parviendra avant longtemps.

Les élections n'ont pas apporté de changement à l'exécutif.

L'exécutif aimerait naturellement que toutes les Caisses et toutes les coopératives du Manitoba français fassent partie du Conseil manitobain et fournissent leur contribution. Depuis la fondation, il y a un an, environ la moitié des caisses et coopératives se sont affiliées.

Après discussion, on en est venu à une entente pour fixer le taux de la contribution à $1.00 par $1,000. de l'actif des caisses ou $1,000. des ventes des coopératives. A plusieurs reprises, on a insisté sur la facilité de payer cette contribution, si simplement on veut s'en donner la peine. Comprend-on vraiment les avantages de la coopération?

Le Rév. Frère Antoine Kowalczyk, o.m.i.

(suite de la page 3)

Aylen sur sa route, est de retour au Lac-la-Biche le 17 à trois heures du matin. Le docteur, pressé par ses devoirs, se hâte de faire le pansement pendant la matinée et de partir. Il faut absolument que le blessé soit transporté à l'hôpital d'Edmonton. En conséquence, le P. Grandin, malgré son intense fatigue, reprend le chemin avec Sylvestre Bourque et les trois Soeurs de Saint-Albert. Ils n'arrivèrent à Edmonton que le mercredi 21 juillet, six jours après l'accident. Malgré les soins, la chaleur de l'été avait développé la gangrène. Le lendemain il fallut procéder à l'amputation. Pendant deux jours, le Frère fut bien malade; mais le surlendemain un mieux se déclara. Cependant le pauvre estropié restait inconsolable et versait d'abondantes larmes, persuadé que son infirmité allait le rendre un sujet inutile à la Congrégation qui, par suite, ne l'admettrait pas à l'oblation perpétuelle. Il se consola bientôt en voyant que cette bonne mère l'acceptait pour la vie: il fut admis à prononcer ses voeux perpétuels à Saint-Albert le 17 janvier 1898.

La colonie Saint-Paul-des-Métis.

Le P. Albert Lacombe, l'Homme au Grand Coeur, avait à cette époque entrepris l'"Oeuvre de la rédemption des Métis" en faveur d'un grand nombre de familles qui vivaient dans la pauvreté et l'inaction dans le dangereux voisinage des villes. Le gouvernement caandien lui concéda un vaste territoire pour y établir ses protégés. Pour organiser cette colonie, il s'assura l'aide précieuse du R.P. Adéodat Thérien. C'est là que l'on transféra le moulin à farine et la scierie mécanique devenus inutiles au Lac-la-Biche abandonné.

Lorsque le Frère Antoine se fut complètement rétabli à Saint-Albert, Mgr Emile-J. Legal l'envoya à cette nouvelle colonie où il arriva le 28 octobre. Malgré son infirmité il garda la direction des machineries avec l'aide d'un M. Brassard. Il fut aussi le porcher de l'établissement. "Grâce à ses soins éclairés, nous dit le chroniqueur, la porcherie fournissait tous les ans du lard en abondance."

Cependant durant l'année 1904, les efforts du bon Frère pour maintenir la santé et la musculature de son grand troupeau, furent sérieusement mis à l'épreuve, la grêle ayant détruit toute la récolte l'été précédent. "Le printemps suivant, raconte le P. Thérien, nous n'avions pas de grain pour soigner nos bêtes à soie qui nous étaient arrivées au nombre d'environ cent cinquante. Un soir le Frère Antoine, en charge des pourceaux, me dit: "Mon Père, nous n'avons plus de grain pour soigner nos cochons. Qu'allons-nous faire?" — "Qu'allons-nous faire? lui dis-je, mais simplement lâchez nos animaux dans la prairie, car il y a de l'herbe en quantité près du lac." Je disais cela pour badiner; car j'avais un autre plan que je me proposais d'exécuter." Pour le Frère Antoine, c'était un ordre; il fallait coûte que coûte l'exécuter. A l'heure du repas des animaux, il les conduisit au bord du lac et passa la nuit à les surveiller.

"Le lendemain matin, après la messe, continue le Père Thérien, le Frère Némoz vint me dire: "Mon Père, où est donc le Frère Antoine! Il n'était pas à la messe ce matin". — "Est-il malade?" lui dis-je. "Allez donc voir dans sa chambre". — "Il n'y est pas; j'en reviens". — "Mais où peut-il donc être" — "Mon Père, me dit le Frère Némoz, je crois que le Frère vous a obéi à la lettre et doit être sur le bord du lac à surveiller ses cochons, car avec lui il n'y a pas à badiner." Je lui aurais dit de se jeter dans le puits; incontinent il s'y serait jeté. J'envoyai un petit garçon au lac pour lui dire de s'en revenir avec son troupeau. Il trouve en effet le Frère faisant manger l'herbe à ses bêtes; mais il ne veut pas revenir à moins d'un ordre de son supérieur. Alors j'envoie le Frère Némoz qui le ramène avec ses cent cinquante cochons qui le suivent à la queue leu leu et rentrent au logis sans se faire prier."

Ce printemps on avait semé un champ de navette pour remplacer le grain qui faisait défaut. A la fin de l'été la navette était prête à être mangée; mais pour y arriver il fallait traverser un champ d'avoine presque mûre. "J'attendais que cette avoine fût coupée avant de lâcher les cochons dans la navette. Mais comme ça pressait et que nous n'étions pas prêts à couper l'avoine, je me dis: "Après tout, cette avoine est destinée aux cochons". Alors lâchons-les dans le champ, quoique convaincu que cette bande ne passerait pas sans s'y arrêter, car il y avait un sentier de la largeur de deux pieds qui traversait le champ pour arriver au champ de navette. Or, un matin je dis le plus sérieusement du monde: "Frère Antoine, vous allez conduire vos cochons dans le champ de navette. Vous suivrez le sentier qui traverse le champ d'avoine. Prenez garde. Je n'entends pas que vos animaux s'arrêtent en chemin pour toucher à l'avoine." — "Mais c'est impossible, mon Père." — "Impossible! lui dis-je. Ce mot n'est pas français. Allez". Alors le Frère de partir avec cent cinquante cochons affamés qui le suivent à la queue leu leu. Nous étions là, les hommes, les Soeurs, les Métis en bon nombre; tous nous attendions à voir les cochons se lançer à la débandade dans l'avoine malgré les cris du Frère.

"Arrivé à la clôture qui encercle le champ d'avoine, le Frère ouvre la barrière et prend l'étroit sentier. Les bêtes, à la vue de l'avoine, s'arrêtent et semblent se consulter et se demander s'ils vont suivre leur guide. Un moment d'arrêt. Et tous nous disions: "Ca y est. Les bêtes vont se débander". Le Frère, comem assuré de leur loyauté, avance dans le sentier, répétant son cri d'appel si bien connu d'elles: "Kou, Kou, Kou"; et les bêtes un moment indécises et violemment tentées, s'avancent l'une après l'autre dans l'étroit sentier et traversent le champ d'avoine sans qu'un épi fût touché."

L'année suivante dans la nuit du 15 au 16 janvier, à 1 heure du matin un incendie malicieusement allumé par de grands enfants, détruisit en quelques heures le pensionnat de la Colonie. "Quand la petite cloche, lors de l'incendie, écrit le Père Thérien, descendit de son clocher en sonnant un coup, je ne pus m'empêcher de dire aux Pères et aux Frères près de moi: "C'est le glas de la Colonie des Métis qui se fait entendre." De fait, depuis cette époque elle ne fit plus que dépérir et enfin mourir; mais, comme le Phenix, elle renaissait de ses cendres en 1910 pour devenir le centre de Canadiens français si prospère aujourd'hui.

Le Frère Antoine y était encore travaillant pour Jésus, son Maître, et conduisant les âmes à Lui par ses conseils, son bon exemple, sa prière et ses sacrifices. Mais il n'y resta que peu de temps après l'arrivée des nouveaux colons Canadiens.

Le Juniorat Saint-Jean l'Apôtre

Le Frère Antoine fut transféré au Juniorat pendant l'été de 1911. C'était en effet à cette époque que le juniorat s'établissait définitivement sur le site qu'il occupe encore actuellement à Strathcona, aujourd'hui Edmonton-sud. Mgr Legal vint bénir l'établissement le 27 décembre de la même année. Présent dès le début de l'oeuvre, le bon Frère finit par s'identifier avec elle, si bien que l'on ne peut nommer l'un sans penser à l'autre. Il prêchait d'exemple et ainsi aidait puissamment à la formation des junioristes et à leur persévérance dans le bien. Mais à l'exemple de sa vie, il ajoutait le précieux secours de sa prière et de ses pénitences qu'il tenait si discrètement cachées.

La Pologne

Mais ce furent l'excellence même de ses vertus et la régularité de sa vie exemplaire qui, un jour, faillirent l'enlever au juniorat qui le chérissait tant. A la fin de l'année 1925, le Père provincial de Pologne manifestait son grand désir de posséder le Frère Antoine, comme modèle vivant de la règle, au noviciat des frères convers de sa province naissante. "Vu l'âge et les infirmités du Frère, (il a cinquante-neuf ans et a perdu une main) — nous ne comptons pas sur le travail du Frère, mais surtout sur sa prière et sur l'influence qu'il pourrait exercer sur nos jeunes frères par sa piété et son attachement à sa vocation et à la Congrégation. Il aurait ainsi l'occasion de revoir sa famille, après trente années d'absence dans les missions du Nord-Ouest. Le Frère lui-même ne demandera pas son changement, mais le Père général dit qu'il serait content d'être transféré en Pologne. . . Nous serions heureux de le recevoir ici; mais nous ne croyons pas avoir le droit d'insister." Le provincial d'Alberta, sachant bien qu'il possédait un trésor, n'était nullement disposé à l'aliéner au profit d'autrui. Du reste le Frère Antoine avait un tel attachement pour le juniorat qu'il n'y aurait pas renoncé pour tout l'or du monde, et il aurait grandement souffert si on l'avait obligé de s'en séparer.

D'autre part il aimait passionnément sa patrie; il répétait souvent qu'on ne lui enleverait jamais sa peau de Polonais. Il était heureux de la voir heureuse et il souffrait de la savoir martyre; mais il avait fait le sacrifice de sa chère patrie une bonne fois et sans retour. La dette qu'il lui devait, il l'acquittait par ses prières et par ses sacrifices journaliers.

Il resta donc au juniorat Saint-Jean jusqu'au dernier soupir. A lui donc de garder vivante sa sainte mémoire dans les coeurs des générations de jeunes qui s'assoieront sur ses bancs. Quant à ce bon et saint Frère il continuera, du haut du ciel, son apostolat si bien commencé sur cette terre.

R. I. P.

Jules Le Chevallier, o.m.i.

Le Saint Evangile

LE VIIIe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

EVANGILE

(S. Luc, chap. XVI, v. 1 à 9.)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples cette parabole: Un homme riche avait un économe qui fut accusé devant lui d'avoir dissipé son bien. Il le fit venir et lui dit: Qu'est-ce que j'entends dire de vous? Rendez-moi compte de votre administration; car je ne veux plus désormais que vous gouverniez mon bien. Alors l'économe dit en lui-même: Que ferai-je, puisque mon maître m'ôte l'administration de son bien? Je ne puis cultiver la terre, et j'aurais honte de mendier. Je sais ce que je ferai, afin que, quand on m'aura privé de mon emploi, je trouve des gens qui me reçoivent chez eux. Il fit donc venir l'un après l'autre tous les débiteurs de son maître, et dit au premier: Que devez-vous à mon maître? — Cent barils d'huile, répondit celui-ci. L'économe lui dit: Tenez, voilà votre obligation, asseyez-vous vite, et faites-en une de cinquante. Il dit ensuite à un autre: Et vous, que devez-vous? Celui-ci lui répondit: Cent mesures de froment. — Tenez, lui dit-il, voilà votre billet, faites-en un de quatre-vingts. Le Maître loua cet économe infidèle de ce qu'il avait agi en homme intelligent: car les enfants du siècle sont plus habiles dans la conduite de leurs affaires que les enfants de lumière. Et moi, ajouta Jésus, je vous dis aussi: Employez les richesses d'iniquité à vous gagner des amis, afin que, quand vous viendrez à mourir, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles.

REFLEXIONS

Comme ce maître à l'égard de son économe, Dieu vous a confié des richesses dont vous aurez à rendre compte. Peut-être sont-elles entre vos mains des richesses d'iniquité. Car quel usage en faites-vous? Ne les employez-vous point au péché, au luxe, à la débauche? Comment les avez-vous acquises? N'est-ce point par l'injustice, par la dureté, ou au moins avec un empressement excessif et au détriment du service de Dieu et des affaires de votre âme? Dans quelle disposition les possédez-vous? Ne les regardez-vous point comme les seuls vrais biens? N'y mettez-vous point votre amour et toute votre espérance? Ne les refusez-vous point aux besoins du prochain? Ah! employez-les à vous gagner des amis. avant que la mort vous les enlève. Ces amis, ce sont les pauvres, que vous sauverez du péché en soulageant leur misère; ce sont les âmes du purgatoire, que vous délivrerez par vos prières et vos aumônes; ce sont les Saints du ciel, que vous honorerez en ornant leurs temples et leurs autels. Durant votre vie, ils vous obtiendront des grâces de conversion ou de ferveur; à l'heure de votre mort, ils vous défendront au tribunal de Dieu, et par leur entremise vous serez reçu dans le palais du grand Roi, dans ces heureuses demeures où vous jouirez éternellement du trésor de bonnes oeuvres que vous aurez amassé.

Restrictions levées

Ottawa. — La Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre annonce l'abolition des prix maximum de six catégories de marchandises, à partir du 1er juillet. Elles comprennent (1) les produits de la boulangerie dont la farine de blé tendre est l'un des ingrédients primaires ou principaux, c'est-à-dire les gâteaux, les tartes et pâtisseries; (2) le thé; (3) le café; (4) les vêtements de cuir autres que les gants; (5) les engrais chimiques; et (6) le poison pour rats à bourse. En même temps, la Commission annonce des nouveaux prix maximum pour la farine de blé tendre à $1.30 le baril, en sus du prix de la période de base de chaque vendeur et une augmentation de ¾ cent, la livre, du prix de vente des biscuits chez le fabricant.

Qu'est-ce que la médisance? c'est comme une grêle qui ruine, dans un jour et même en beaucoup moins de temps, l'ouvrage de vingt années de travaux, de précautions, de mesures.

Bourdaloue.

"L'héroïne de Pembroke"

Jeanne Lajoie

par le Frère URBAIN-MARIE, F. I. C.
Maitre ès Arts en Littérature et en Philosophie;
Licencié en Pédagogie.

(Suite)

L'avant-midi du 26, elle eut à endurer de grandes souffrances. Le petit frère appela l'abbé Lajoie d'urgence par téléphone, alors que celui-ci était chez son autre frère, Télesphore, où il avait passé la nuit.

Adéline lui apprit que Jeanne, n'ayant plus de remèdes, lui recommandait de ne plus faire de dépenses pour elle, mais de garder son argent pour lui faire dire des messes. Bientôt revenu de chez le médecin, le grand frère réussit à faire prendre quelques calmants à la malade.

Déjà la parenté se trouvait réunie. On avait cru que c'était la fin. Mais le lendemain, jeudi, après avoir communié, Jeanne eut la force de dicter deux lettres à ses amis de Pembroke, dont l'une à madame Moïse Lafrance, sa seconde mère, et à Mlle Emma Pelletier.

La délivrance

Le vendredi, M. le curé Lajoie dut reprendre le train avec l'intention de revenir dès le dimanche suivant, après la grand'messe. Mais à l'issue de cet office du dimanche, 2 mars, il recevait un téléphone de Dieudonné lui annonçant le dénouement. Durant la grand'messe, Jeanne avait remis sa belle âme à Dieu, en possession de toutes ses facultés intellectuelles.

Jeanne avait elle-même choisi la dernière classe et l'heure la plus matinale pour son service funèbre, qui fut chanté par son frère en l'église du Sacré-Coeur, le mardi matin, 4 mars 1930, veille du mercredi des Cendres. Et l'inhumation eut lieu, au cimetière de la Côte-des-Neiges, selon qu'elle l'avait exigé: dans le lot des pauvres.

Les coeurs en deuil

Sous la signature de M. François Bérubé, le "Droit" du 6 mars rendait un émouvant hommage à la défunte:

"Nous l'apprenions par deux lettres nous apportant le triste message: Mlle Jeanne Lajoie est morte à Montréal, dimanche matin, le 2 courant. La nouvelle a depuis volé de bouche en bouche et les figures de s'attrister. On a pu voir bien des larmes monter aux paupières, en même temps que nous pouvions deviner des coeurs gonflés.

Quatre années de maladie, de pénible réclusion — la chère défunte étant immobilisée sur un lit d'hôpital — ont enfin eu raison de ses énergies vitales, des efforts combinés des maitres de la science.

Sa tombe est fermée. . . il n'en reste que le souvenir ému de ses vertus, de son ardent patriotisme et de son héroïsme qui vivra dans les mémoires comme dans les plus belles pages de l'histoire de nos luttes scolaires. Les Canadiens français de Pembroke plus particulièrement, et tout le Canada français lui doivent un tribut de reconnaissance dont ils ne pourront guère s'acquitter.

Belle carrière

Trois années d'une conduite exemplaire, trois années d'un enseignement fructueux où toutes les fatigues étaient oubliées, trois années d'un travail surhumain au milieu de nous au seul bénéfice des petits Canadiens français qu'elle portait dans son coeur héroïque! Tout cela était plus qu'il n'en fallait pour lui attacher tous les coeurs avec la reconnaissance durable de toute la population.

Et faut-il dire, ici, et sans indiscrétion, que son court passage au milieu de nous a été traversé de bien des détresses et de bien des angoisses toujours vaillamment supportées? Serait-il exagéré ou déplacé de mentionner que l'humble mais héroïque défunte a connu l'ivresse des triomphes; que son nom, partout où il a été prononcé, a connu la gloire des ovations populaires; que le parfum des fleurs qui lui ont été prodiguées aux beaux jours des succès, des manifestations de son ardent patriotisme, avec aussi les graves documents laissés par elle, immortaliseront, en quelque sorte son nom et sa mémoire en même temps qu'ils brilleront aux fastes de notre histoire?

Sympathies

Peut-être est-il juste d'ajouter ici que rien, absolument rien, dans les limites du possible et de leurs moyens, n'a été épargné de la part des Canadiens français de Pembroke, pour prouver à la chère disparue, et de façon tangible, leurs sympathies avec leur éternelle reconnaissance.

Il faut ajouter encore que leur attachement la suivra par delà sa tombe, dans l'abondance de leurs prières et de messes pour le repos de son âme.

A la famille Lajoie, au vieux père éploré, heureux cependant d'avoir donné le jour à une si vertueuse et si héroïque enfant, à l'âme si haute, nous offrons l'humble tribut de nos sincères condoléances."

Complet désintéressement

Au chapitre douzième de "L'Eveil de la Race", l'auteur, M. Alfred Longpré, s'exprime ainsi: "Ce livre servirait-il uniquement à venger la mémoire de Mlle Jeanne Lajoie, je mourrai content de l'avoir écrit.

Je le redirai sans cesse: Mlle Lajoie est aussi belle à contempler que notre Madeleine de Verchères; plus belle même, car avec Mlle Lajoie, ce n'est pas un héroïsme de quelques jours, c'est un martyre de sept ans enduré jusqu'à la mort pour le triomphe de la langue française.

Ce qui fait la valeur d'une cause, c'est le désintéressement dont on l'entoure. Sur ce point, Mlle Lajoie s'est montrée désintéressée jusqu'au suprême degré. Avertie qu'elle devra quitter l'école St-Jean, elle s'oublie elle-même et demande aux chefs de la résistance d'engager une autre institutrice, si cela est nécessaire pour le bien des enfants.

Au beau milieu des difficultés scolaires, un homme d'affaires des plus importants de Montréal lui proposa spontanément une place dans ses bureaux; d'autre part, on lui offrit le titre de principale dans une école bilingue. Elle refusa tout simplement. Voilà la vérité.

Portrait de Jeanne

La jeune institutrice aurait pu facilement se frayer un chemin dans le monde. D'une taille au-dessous de la moyenne, et d'une santé que soutenait seule une indomptable énergie, elle pétillait d'intelligence. Elle souriait et souffrait de toute sa figure sensible et franche. Ses yeux avaient quelque chose de séduisant ou de menaçant, avec au fond, une candeur qui les rendait très beaux.

Elle causait avec simplicité toujours, souvent avec éloquence. Dans les assemblées, elle montrait la sagesse des vieillards et l'enthousiasme des jeunes. Sa vision nette des choses lui suggérait des conseils dont on profitait avec reconnaissance. Sa modestie, son humilité était extrême.

En classe, elle captivait ses élèves par une diction impeccable, sa bonne tenue, son esprit de justice, son amour des enfants, sa piété et sa flamme patriotique.

Avec cela, une volonté de fer. Quand Mlle Lajoie connaissait son devoir, elle n'hésitait plus. Ajoutons qu'elle ne se laissait pas jouer sans apercevoir les ruses de l'adversaire. Toutes ces qualités lui promettaient un brillant avenir, mais elle aima mieux se faire la petite institutrice vaillante et souffrante de ses petits frères dans la race.

Elle s'oublia si héroïquement que lorsqu'elle dut entrer, épuisée par les luttes endurées pour notre cause, au sanatorium de Cartierville, elle possédait à peine la somme requise pour payer quelques semaines de chambre. Elle dut attendre le dénouement plus de trois ans.

Ses obsèques, celles des pauvres, ne firent aucun bruit, alors qu'elle aurait dû avoir des funérailles nationales. Au printemps de 1930, quelques semaines après le décès de la martyre, j'ai eu le bonheur de prier sur sa tombe. Les fleurs commençaient à mourir. . ."

Comme on l'a connue

A ce magnifique témoignage, ajoutons celui de M. François Bérubé. "Jeanne était une jeune fille qui, quoique éprise d'une grande idée, n'en était pas moins de son temps, de son milieu et de son âge. Avec les intimes, elle savait à l'occasion rire à gorge déployée et badiner.

On peut dire d'elle pourtant, que le bon sens, le jugement, la mesure présidait à chacun de ses actes. Aimable et franche, elle l'était toujours. Ni distante, ni exclusive, comme il arrive souvent aux âmes éprises — disons prisonnières — d'un grand idéal.

Jeune fille si aimable, si intéressante, en droit d'aspirer à une haute destinée, aurait-elle connu les drames du coeur? Je n'en sais rein; c'est le secret de son tombeau. Elle avait gardée de fortes attaches envers plusieurs compagnes de classe ou amies entrées en religion, dont le nom venait souvent sur ses lèvres.

Aussi parlait-elle fréquemment des communautés enseignantes, plus particulièrement de certains sujets qu'elle y connaisait mieux et sur lesuqels elle ne tarissait pas d'éloges. Tant et si bien que je pensai qu'un jour prochain elle pourrait bien chercher refuge contre le monde dans une communauté religieuse."

Piété sincère

Jeanne Lajoie puisait sa force d'âme dans une grande piété. En cela comme en toute chose, pas de routine; ce qu'elle faisait, elle le faisait toujours bien, en y mettant tout son coeur.

Jusqu'à l'âge de treize ans environ, elle n'a pu communier aussi souvent qu'elle aurait désiré, à cause des évanouissements qui lui arrivaient à tout moment. Mais par la suite elle reprit, pour ainsi dire, le temps perdu. Sa grande dévotion était envers saint Joseph. Aussi, chaque année, quand arrivait le 10 mars, étions-nous invités, déclare son frère, à nous unir à elle dans une neuvaine à ce grand protecteur.

Dans les dix dernières années de sa vie, elle fit montre d'une grande dévotion envers sainte Jeanne d'Arc, sa patronne. Jamais elle ne commençait ou ne finissait sa journée de classe sans faire réciter à voix haute par ses élèves la prière composée par Mgr Latulippe à cette sainte.

Malade, elle offrait constamment ses souffrances à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, et cela, disait-elle, pour ses nombreux bienfaits. Et que dire de sa patience au milieu des tourments qui précédèrent sa mort, et qu'elle endura avec une résignation vraiment admirable.

Mépris du monde

Jeanne avait, dès le bas âge, compris la vanité des choses de la terre. Aussi, durant son séjour au sanatorium, rien ne l'humiliait comme d'entendre certaines réflexions de ses compagnes de souffrance. Celles-ci très souvent reconnaissaient que c'était de leur faute si elles se trouvaient dans une telle situation. Très bien jusqu'ici. Mais les malheureuses ajoutaient que si elles pouvaient guérir, elles en auraient encore des courses en patins et en skis, des nuits blanches, etc.

Si le bon Dieu me rendait la santé, répliquait Jeanne, ce serait pour continuer à faire tout le bien possible.

Petite fleur de la Nouvelle-France

Le "Droit" intitulait ainsi l'article de M. Victor Barrette annonçant la mort de Mlle Jeanne Lajoie. Après avoir rappelé les longues années d'inactivité douloureuse, entre la certitude d'une mort prochaine et le souvenir d'une vie encore jeune consacrée à sa chère école de Pembroke, l'auteur, laissant parler son coeur, poursuivait:

"Quand elle mit sous le patronage de sainte Jeanne d'Arc l'école qu'elle venait de fonder, on applaudit de tout le pays; tous savaient que la petite bergère, qui avait fait la grande et nécessaire bataille de Dieu au pays de France, veillerait sur le royaume des petits Canadiens qu'on lui confiait. Ce fut même applaudissement national quand on apprit que la vaillante petite institutrice en acceptait la direction; et ce fut, pour nos amis de Pembroke, la plus heureuse inspiratioin.

Amour de l'oubli

Le sacrifice, c'est le parfum qui monte de cette petite fleur de la Nouvelle-France. Notre chère Jeanne eût été aimée d'une Jeanne Mance, eût été pleurée d'une Jeanne Le Ber, si elle eût vécu aux premiers temps de la colonie. Mlle Jeanne Lajoie aima comme elles à être ignorée, alors que son nom faisait battre des milliers de coeur.

Je n'oublierai jamais comment elle se dérobait aux compliments, comme elle était toute surprise de ces cris d'admiration montant vers sa personne. Elle aurait préféré la paix à tout ce bruit de guerre qui se faisait autour d'elle. Si parfois elle acceptait les roses qui lui arrivaient de la vieille province française, c'est qu'elle croyait y respirer les parfums de l'âme ancestrale dont elle se faisait un simple et naturel devoir d'enseigner la langue à des tout petits, hier encore honnis et privés de tendresse.

Elle me disait n'avoir rien pu accomplir de ce devoir sacré que par le concours inlassé, alarmé parfois, puis irrésistiblement fidèle, des coeurs qui savaient la comprendre et chérir des choses pour lesquelles elle eût aimé mourir.

Tribut de reconnaissance

Hélas! c'est fait, petite soeur Jeanne. Elle est venue, victorieuse de ta faiblesse physique, mais sans toucher à la force immortelle de ton âme chantante, la Mort aux coups impitoyables. . . Et tu dors, grande petite morte aux triomphants idéals, tu dors, petite fille au coeur de lion.

Un jour, de ses mains pieuses, un passant qui ne veut pas oublier, l'un de tes élèves de 1923, fera pousser un lys comme une prière passagère des jardins de la mort. . . Mais ne faut-il pas espérer plutôt dans la reconnaissance des siens? Pourriez-vous oublier votre ancienne bienfaitrice, chers petits compatriotes de Pembroke?

Aux mamans canadiennes

Et vous, mamans au coeur français, pouvez-vous, ce soir, ne pas redire à vos enfants que, là-bas, sur les rives françaises — quoi qu'on fasse — de la rivière baptisée par Champlain et sanctifiée par nos martyrs canadiens, il a fallu les larmes, les travaux, les luttes, la souffrance, les angoisses, l'agonie de quarante mois, la mort d'une petite Canadienne française qui a voulu boire à toutes les coupes de douleur et de mort, pour que vive un peu de pensée française?

Vos chers petits, qui apprendront le nom de Jeanne Lajoie, voudront le porter à Dieu dans leurs prières, le garder dans leurs coeurs, le transmettre un jour comme un symbole d'honneur, de vaillance et de fidélité.

Pieux souvenir

J'aurais voulu dire l'histoire ineffablement belle de cette petite fleur de la Nouvelle-France, et je n'ai que la force de pleurer. . . et de me souvenir. Se souvenir, comme c'est bon, à travers les larmes! Et se souvenir de notre Jeanne, bien à nous par sa fierté française, par sa piété et son enthousiasme, par sa force et sa clarté d'âme déjouant tant de ruses, montrant la victoire prochaine, disant à tous que la lutte est aussi bonne que belle, aussi bienfaisante que sainte, quand il s'agit de la garde de l'âme d'une race que l'épreuve grandit toujours, parce qu'elle lutte, comme la Lorraine, bannières déployées, oui, se souvenir de cette Jeanne-là, qui fut celle de toujours, de l'école Ste-Jeanne-d'Arc et d'une salle d'hôpital, c'est à la fois amèrement et délicieusement bon.

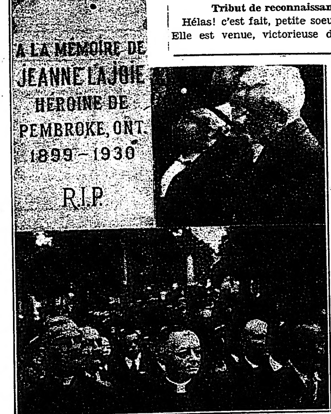
Son nom vivra

Elle n'est plus, et nous demeurons inconsolables. Mais ce qu'elle a défendu dans la souffrance, la prière et la confiance en Dieu, cela vivra. Cela vivra même un peu d'elle, de son exemple, de sa mort. Dans la petite histoire des traits héroïques, on reparlera longtemps de la vaillance de cette vraie fille de la race.

Et le jet de son nom symbolique — Jeanne, comme Jeanne la Française;— Lajoie, comme ses ancêtres soldats ainsi appelés à cause de leur gaieté d'âme à travers coups et blessures; — suffira à mouiller des paupières, à exciter des frémissements de grandeur et de fierté.

Un jour viendra où les pèlerins se feront nombreux autour de sa tombe, et demanderont à ses cendres comment aller toujours plus avant à la reconquête parfaite des âmes françaises. . . On ne meurt pas en vain pour les causes qu'on honore de tels sacrifices."

(à suivre)



Photos prises lors du 10e anniversaire de la mort de Jeanne. En haut, à gauche, le monument élevé sur la tombe de notre héroïne; à droite, l'un des défenseurs de nos minorités, M. Omer Héroux, et son épouse. — Au bas, démonstration au tombeau de Jeanne: son frère, M. le curé Lajoie, M. le chanoine L. Groulx, M. Victor Barrette.

Aimer

Aimer, mais c'est jaillir hors de son étroitesse
Comme un bourgeon soudain éclate en rose! Aimer
C'est flamboyer de joie à travers sa tristesse
C'est soigner les douleurs des autres, et semer
Son âme à pleine main pour féconder le monde!
Aimer, c'est être bon; c'est se mettre à genoux
Devant toute douleur et toute plaie immonde
C'est élargir son coeur pour le donner à tous!
Aimer, mais c'est chanter comme l'eau sur la grève
Et les bois infinis! Aimer, c'est donner,
Donner tout, oublier, comme tout pardonner!
Aimer, c'est avoir de l'âme jusqu'aux moëlles,
C'est avoir des désirs, des soifs de vérité,
Des élans vers l'azur, des cris vers les étoiles!

Robert CHOQUETTE

Respect de nos droits

"Il est clair que, dans toutes ces manières de promouvoir l'éducation et l'instruction publique et privée, l'Etat doit respecter les droits innés de la religion et de la famille sur l'éducation chrétienne. Est donc injuste et illicite tout monopole de l'éducation et de l'enseignement qui oblige physiquement ou moralement les familles à envoyer leurs enfants dans les écoles de l'Etat contrairement aux obligations de la conscience chrétienne ou même à leurs légitimes préférences."

Pie XI.

Miette de science

La différence des saisons est due à l'inclination de l'axe de la terre dans sa ronde annuelle autour du soleil.

Si la terre avait toujours la même inclinaison à l'égard du soleil, il n'y aurait aucun changement de saison: les contrées polaires seraient couvertes d'une glace éternelle, et les zones tempérées, comme le Canada, jouiraient d'un printemps sans fin.

Avoir des gloires communes dans le passé, une volonté commune dans le présent, avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà les conditions essentielles pour être un peuple. Renan.

Pour rire



Chambre confortable

—C'est ce que vous appelez une chambre confortable? Mais lorsque je serai couché mes pieds passeront par la fenêtre.

—Cela n'a pas d'importance: la fenêtre n'a pas de vitres.

* * *

Jamais tranquille

—Et chez toi, ça va?

—Ah! m'en parle pas: quand ma soeur est de mauvaise humeur, elle crie ou pleure toute la journée!

—Oui, mais elle n'est pas toujours de mauvaise humeur. . .

—Oh! alors, c'est pire: elle ne cesse de chanter et de jouer du piano!

* * *

Un ange

Un pianiste distingué s'est fait entendre au cours d'un concert et une jolie fille vient le féliciter.

—Réellement, cher Maitre, lui dit-elle, votre musique était divine.

—En me disant cela, mademoiselle, répondit le pianiste, vous me prouvez que vous êtes un ange car il n'y a que les anges qui puissent faire la comparaison de la musique divine avec la musique ordinaire.

* * *

Assurances

—Tu as l'air heureux, aujourd'hui, Isaac?

—Mais oui, je suis satisfait; je viens de m'assurer à la fois contre l'incendie et la grêle.

Blum réfléchit un instant.

—L'incendie, je comprends. . . mais la grêle, comment la feras-tu tomber?

* * *

Chez le spécialiste

Le spécialiste. — Vous avez besoin de grand air et d'exercice. Vous devriez sortir et marcher plus souvent. Quelle est votre occupation? Sédentaire, je le parie.

Le patient — Je suis porteur de lettres à domicile.

Les Editions Fides

50 ans au pays des neiges

II—VOYAGEUR DU CHRIST

Par S. E. Mgr Gabriel Breynat, o.m.i.

Lorsqu'un livre tient à la fois de l'épopée, du récit d'aventures, du voyage apostolique, il est destiné à recueillir tous les suffrages.

Tel est bien le deuxième volume de S. E. Mgr Gabriel Breynat, o.m.i.: **Voyageur du Christ**, récemment édité chez Fides. Dans le même style clair, alerte, plaisant, qui délecta le lecteur de **Chez les mangeurs de Caribou**, l'auteur nous raconte ses pérégrinations au pays des neiges.

Ces actes innombrables d'héroïque dévouement forment un écrin de pierres précieuses serties de l'or du plus pur apostolat. Mgr Breynat exprime son grand espoir que ces exemples d'héroïsme missionnaire susciteront de nombreuses vocations apostoliques.

Ouvrage de 372 pages, au prix de $1.50.

* * *

Maria Chapdelaine

Par Louis HEMON

Les Editions Fides viennent de rééditer dans la collection "Nénuphar", l'oeuvre maitresse de Louis Hémon, "Maria Chapdelaine".

Né à Brest en 1880, Louis Hémon était breton. Après de fortes études, il entreprit de nombreux voyages qui le conduisirent en Angleterre, et finalement au Canada, en 1911. C'est à Québec que Louis Hémon entendit pour la première fois cette voix de notre pays "qui était à moitié un chant de femme et à moitié un sermon de prêtre". Et voici que Louis Hémon allait vivre parmi les colons, au milieu de cette "race qui ne sait pas mourir", qui se maintient et dure depuis trois siècles comme un témoignage. "Nous sommes venus il y a trois cents ans, et nous sommes restés. . ."

Volume de 192 pages, au prix de ;1.5$ par la poste $1.35.

Semblables à un vaisseau que le pilote voudrait diriger sans le secours des astres, les peuples ont perdu leur route; ils ne la retrouveront qu'en regardant le ciel. —Lamennais.

Un peu fou

Dans un village, un paysan se présente devant le curé:

Le paysan — Monsieur le curé, je voudrais vous avouer quelque chose, mais je n'ose pas!

Le curé. — Parle donc, mon garçon! Qu'y a-t-il?

Le paysan — Eh bien voilà, je suis un peu fou et il m'arrive de faire de vilaines choses! La nuit je vais chez le voisin. . . je prends une poule, un canard. . . un fagot. . .

Le curé — Ah! mon garçon, c'est mal ce que tu fais là! C'est du vol!

Le paysan — C'est que. . . par moment, je suis un peu fou et ce n'est pas tout à fait de ma faute, monsieur le curé!

Le curé, pensif — Ah! oui. Je comprends. Mais, dis-moi, mon garçon, est-ce qu'il ne t'arrive jamais, à ces moments, de prendre chez toi des choses, et de les porter chez ton voisin?

Le paysan. — Ah! non, monsieur le curé, parce qu'alors, je serais fou complètement!

Tableau

L'amateur. — Et ce tableau que représente-t-il?

Le peintre. — Si vous me l'achetez, il représentera trois mois de loyer.

* * *

Fromage

—Enlevez ce fromage, il ne me dit rien.

—Préférez-vous du fromage qui réciterait des poèmes?

Une femme serait au désespoir si la nature l'avait faite telle que la mode l'arrange.

La corruption des foyers . . .

(Suite de la page 1)

des longues heures que consacrent à la tâche fastidieuses d'entendre ces causes les sénateurs qui font partie du comité du divorce. Les requérants ont payé cette année au gouvernement $65,000 en frais de procédure, et le sénateur Davies est d'avis que cela devrait servir à rémunérer les membres du comité.

M. Kinley (libéral de la Nouvelle-Ecosse), parle aussi du rôle ingrat de ceux qui, tous les matins en temps de session, ont la triste obligation d'écouter le récit de malheurs domestiques, dont certains cas sont tout simplement sordides. Il est de ceux qui sont d'avis que, vu le grand nombre de causes qui proviennent maintenant du Québec cette province devrait maintenant avoir son tribunal de divorce comme les autres. Personnellement, il est opposé au divorce, mais il se demande ce qu'on peut faire d'autre lorsque le foyer devient corrompu. Il admet que le comité sénatorial est parfois aux prises avec l'hyprocrisie et le parjure, et il voudrait à cause de cela modifier la façon de procéder. Il trouve qu'en outre de l'adultère, la cruauté grave, la désertion et l'aliénation mentale devraient être des motifs suffisants pour obtenir une dissolution de mariage.

Discours du sénateur Vaillancourt

C'est alors que le sénateur Vaillancourt intervint pour dire qu'il voudrait prendre part au débat "puisque toutes ces discussions s'engagent un peu sur le dos de la province de Québec."

"Je suis effrayé, dit-il, de voir cet accroissement dans les demandes de divorce, non seulement dans Québec, mais dans tout le Canada. J'ai fait une enquête, ces jours derniers, et j'ai étudié les rapports de divorce provenant de la province de Québec; je constate qu'au delà de 90 pour cent des demandes viennent de la même ville (Montréal), tandis qu'il n'y a pratiquement pas de demandes des autres parties de la province.

Les vrais remèdes

"Or, on se demande par quel moyen remédier à telle et telle chose, et l'on nous suggère toutes sortes de moyens physiques. Eh bien! la cause du mal, ne croyez-vous pas, vient de l'esprit et du coeur, l'esprit est malade et le coeur l'est davantage. Si l'on veut que notre pays se développe, continue de grandir, non pas sur des hécatombes, mais sur des vies, il faut développer chez nous les valeurs spirituelles qui résident dans l'esprit, et les valeurs morales qui grandissent dans le coeur; et cela se fait au foyer. Ces valeurs se trouvent au foyer quand, au foyer, il y a encore de la foi, et que l'on croit en Dieu.

"Que l'on prenne les moyens imaginables et inimaginables pour empêcher la croissance du divorce, empêcher la dégénérescence du genre humain, si l'on met Dieu dehors et à la porte, il n'y aura aucun remède à appliquer.

Caractère sacré du mariage

"Si, dans le passé, ces malheurs n'arrivaient pas, c'est que, dans chacun des foyers, l'on enseignait, dès la naissance, à prier Dieu et à croire en Dieu. Quand quelqu'un s'en va au pied des autels, devant un ministre ou devant un juge, faire serment de fidélité, il prend Dieu à témoin de sa promesse et sait qu'il sera un parjure s'il manque à cet engagement. Pense-t-on assez que l'on prend Dieu à témoin de ce serment?

"Comment guérir ce mal qui nous ronge? Quand on sait qu'aux Etats-Unis les statistiques démontrent qu'il y a un divorce par trois mariages, et, en Colombie canadienne, un divorce par cinq mariages, c'est effrayant! Est-ce que, avec cela, on peut développer un pays dans la paix, la quiétude, l'amour des uns des autres? Le premier amour que l'on éprouve, c'est l'amour de ses parents, et le second, celui de son épouse ou de son époux; on prend cet amour ou on le perd au foyer.

Une mauvaise loi

"Qu'il y ait des exceptions, qu'il y ait des foyers malheureux, cela existe partout, parce qu'il n'y a pas de loi humaine parfaite. Nous basons une loi générale sur des exceptions! Il vaut mieux, comme disait mon vieux père, "endurer sa bête que la tuer, parce qu'elle peut rendre encore des services." On fait des exceptions aux lois générales. On n'arrivera jamais à guérir ce mal en faisant une loi générale basée sur des exceptions.

Foi en Dieu, en la vie spirituelle

"Or, je demande à mes collègues de chez nous, au clergé de chez nous, à tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la nation, de la race, du pays, de cesser de faire de la propagande négative: ne faites pas ceci, ne faites pas cela. Je demande que l'on dise plutôt ceci: "Croyez en Dieu, en la vie spirituelle," et vous verrez que le monde de demain sera meilleur que celui d'aujourd'hui.

Frais de poursuite qui s'élèvent à $115,000

OTTAWA.—Le gouvernement a demandé au Parlement de lui voter la somme de $115,000 pour payer les frais de poursuite du département de la Justice, au cours de la présente année fiscale, contre les personnes accusées d'espionnage.

Observatoire

(Suite de la page 1)

divorce est le produit de la lâcheté, de la licence et de l'aveuglement.

Parlant sur le divorce, le sénateur Vaillancourt déclarait dernièrement à Ottawa: "La cause du mal vient de l'esprit et du coeur. L'esprit est malade et le coeur l'est davantage. Il faut développer chez nous les valeurs spirituelles et morales. Et cela se fait au foyer, quand au foyer il y a encore de la foi et que l'on croit en Dieu".

Ce n'est sûrement pas en flattant les passions et le déréglement que l'on rétablira la paix dans les foyers et dans le monde. M. Eugène Marquis, député de Kamouraska, a sonné la note juste lorsqu'il a déclaré en Chambre:

"Chaque fois que l'occasion s'en présente, les députés de la province de Québec dénoncent le divorce et refusent d'accorder des dissolutions de mariage. Ce sont les députés des autres provinces qui accordent des divorces aux gens de la province de Québec, alors que la majorité de ces gens n'en veut pas: J'irai plus loin que cela, a ajouté M. Marquis; je pense que le divorce devrait être aboli dans tout le pays. Tous les ministres du culte, quelle que soit la religion qu'ils professent, prêchent que le divorce est une mauvaise chose, une calamité qui devrait disparaître. Depuis un demi-siècle, le divorce a été une plaie pour les Etats-Unis, pour la France, pour la Grande-Bretagne, le Canada et d'autres pays. Tout le monde s'accorde pour dire que tout irait mieux si l'on ne tolérait pas le divorce. Il n'y a qu'un moyen de débarrasser le Parlement de ces histoires de divorce, et j'en suis, c'est d'abolir le divorce au Canada. De cette façon nous aurions enfin la paix".

Le premier pas à faire dans la voie de la paix, c'est de ne pas usurper la place de Dieu, mais de respecter les lois qu'il a établies. C'est pour l'avoir oublié que tant de foyers sont aujourd'hui brisés, et que notre société menace ruine.

P.-E. B.

M. King se porte à la défense du sénat contre les attaques du parti C.C.F.

OTTAWA.—Pour la deuxième fois depuis le mois de février, le premier ministre Mackenzie King a parlé, la semaine dernière, de façon à écarter toute possibilité d'alliance entre le parti libéral et la C.C.F.

Avec une force et une véhémence dont toute la chambre est restée surprise, le premier ministre a accusé les Socialistes de parler comme s'ils étaient les seuls honnêtes hommes du pays, les seuls capables de penser. Il a dit que si jamais ils accédaient au pouvoir, le public aurait besoin pour se protéger, non seulement du sénat, mais de toutes les sauvegardes imaginables.

Il défendait un bill ayant pour objet d'augmenter les traitements du chef de l'opposition et du leader ministériel au Sénat. Le traitement du leader ministériel serait porté de $6,000 à $13,000 tandis que celui du chef de l'opposition serait porté de $6,000 à $10,000.

Les socialistes, qui ont pour le sénat un *mépris traditionnel, ont combattu* ce bill.

Le premier ministre répondit d'avance aux critiques des Socialistes en proposant la deuxième lecture. Il insista d'abord sur la tâche extrêmement onéreuse du leader ministériel au sénat, M. W. Mcl. Robertson, qui doit se familiariser avec tout le programme législatif du gouvernement pour conduire efficacement les délibérations. Il lui faut assister, à toutes les séances du cabinet, même entre les sessions.

Les affaires législatives deviennent de plus en plus compliquées, dit M. King. La meilleure preuve se trouve dans la longueur des sessions du parlement qui durent maintenant six mois ou plus. Le bill constitue vraiment une réforme nécessaire. Les socialistes rient, mais ils s'écoulera beaucoup de temps avant qu'ils n'aient la direction du gouvernement aux Communes ou au Sénat.

Nous en sommes rendus au point, poursuit M. King, à la fois aux communes et au sénat, où les chefs ne peuvent pas s'acquitter de leur tâche à moins d'être des hommes riches. Ce bill permettra au leader ministériel en chambre haute de consacrer le temps voulu à son travail, qu'il soit riche ou non.

Nous ne débattons pas en ce moment la question de savoir s'il faut abolir la deuxième chambre, mais je serais bien surpris si le peuple canadien ne sentait pas qu'il a plus besoin que jamais d'une deuxième chambre si jamais la C.C.F. accédait au pouvoir. Si les gens de la C.C.F. étaient au pouvoir, il faudrait une infinité de sauvegardes, dans la conduite des affaires publiques.

A ce moment, des Socialistes interrompent M. King et celui-ci leur demande: Croyez-vous être les seuls hommes droits au pays? Je suis fatigué d'entendre les députés de ce groupe parler comme s'ils étaient les seuls honnêtes hommes du pays, comme si eux seuls pouvaient avoir des idées, comme si les autres membres de la Chambre n'avaient pas des intentions et un idéal aussi élevés qu'eux.

En étudiant la composition du Sénat, déclare le premier ministre, personne ne peut prétendre qu'il représente les gros intérêts, ou qu'il est composé d'hommes riches. Quant au traitement du chef de l'Opposition au Sénat, il faut l'augmenter pour les mêmes raisons qui justifièrent l'augmentation du traitement du chef de l'Opposition aux Communes.

Le député créditiste de Macleod, M. George Hansell, prenant la parole un peu plus tard, a dit jusqu'à quel point il avait été surpris d'entendre M. King fustiger la C.C.F. sur ce ton. Je suis resté bouche bée pendont tout son discours, dit-il, car je pensais que ces deux partis étaient en lune de miel et voilà, peut-être, que la lune de miel est finie.

M. Hansell a raconté alors qu'un jour il avait tenté d'apaiser une violente querelle de ménage. La dame lui dit: "Mon cher Monsieur Hansell, vous savez que nous avons nos petites querelles mon mari et moi. Parfois, elles sont assez longues. Mais, oh gee! comme c'est bon de s'embrasser et de se reconcilier de nouveau." M. Hansell est convaincu que la C.C.F. et le parti libéral ne tarderont pas à s'embrasser de nouveau.

Le sort des . . .

(suite de la page 1)

gouvernement transforme le sénat de manière à le rendre plus conforme aux besoins actuels du pays. Il fit remarquer cependant que le parti conservateur est en faveur du maintien du sénat.

En dépit de cette déclaration, huit députés conservateurs ont voté avec les libéraux contre une motion du parti C.C.F. présenté dans le but d'éliminer les augmentations de salaires au sénat. D'autre part, le parti C.C.F. a reçu l'appui de la plupart des députés créditistes et des députés indépendants. La motion n'en fut pas moins rejetée par un vote de 102 à 69.

Anciens membres de la marine marchande

Un autre débat s'est prolongé au sujet des anciens membres de la marine marchande. Le député C.C.F., T. J. Bentley, appuyé par le conservateur Howard Green, a proposé un amendement à la loi du service civil pour accorder à ces vétérans la préférence dans l'embauchage au service du gouvernement fédéral.

Fait étrange, c'est un député libéral, M. George Cruickshank, de Fraser Valley, qui a défendu le plus fortement ce projet auquel son parti s'opposait.

Le député libéral soutint que le gouvernement ne traitait pas convenablement les anciens membres de la marine marchande. Il fit remarquer que le roi, les chefs des Nations unies et le gouvernement canadien lui-même avaient admis que ces hommes avaient rendu de très grands services pendant la guerre.

Le leader de la Chambre, l'hon. Ian Mackenzie, lui répondit en énumérant quatorze privilèges accordés aux anciens membres de la marine marchande.

De son côté, le ministre de la Reconstruction, le très hon. M. Howe, a fait remarquer que les membres de la marine marchande n'avaient pas été classés comme des vétérans, bien qu'ils aient fait du service sous le feu ennemi, parce qu'ils n'avaient pas été soumis à la même discipline que les membres des forces armées et qu'ils recevaient une rémunération plus élevée.

Un comité parlementaire chargé d'étudier cette question a cependant approuvé le projet de classer les anciens membres de la marine marchande sur la listes des privilégiés dans l'embauchage pour le service civil.

Une Canadienne élue supérieure générale

Québec. — Le chapitre général des Soeurs servantes du Sacré-Coeur de Marie s'est tenu, le 24 juin, à Montgeron, France.

Une Canadienne a été élue supérieure générale en la personne de la très révérende mère Sainte-Eugénie, ex-provinciale, (née Marie-Thérèse Dionne) et originaire de St-Philippe de Néri.

C'est la première Canadienne à occuper un si haut poste.

Deux autres Canadiennes ont aussi été élues à des postes importants: la rév. Mère Ste-Agathe (née Maria Perreault), de Brampton, réélue conseillère, et la rév. Mère Ste-Eulalie (née Marie-Louise Bourque), de St-Georges de Beauce, élue secrétaire générale.

Vers l'esclavage et la guerre

PARIS. — Dans une allocution prononcée à un diner de l'Anglo-American Press Association, le général Charles de Gaulle a lancé l'avertissement que l'Europe se dirige vers l'esclavage, et que le reste de l'univers sera plongé dans la guerre, si l'on ne met fin immédiatement à l'expansionisme russe. Le général pose trois conditions à la reconstruction de l'Europe et au relèvement du monde: la permission à toutes les nations de l'Europe, y compris l'Italie et les autres anciens satellites de l'Axe, de reprendre leur place en Europe; l'aide de l'extérieur, particulièrement des Etats-Unis; et enfin, des relations intimes et sincères entre l'Angleterre et la France.

Place du Canada en Amérique

WASHINGTON. — Le ministre des Affaires étrangères du Pérou, M. Enrique Garcia Sayan, a déclaré à une conférence de presse que son pays est en faveur de l'incorporation du Canada à la famille inter-américaine des nations.

En réponse aux questions des reporters, H. Sayan a déclaré: "Le Canada a toutes les raisons possibles pour justifier son entrée dans l'union des pays d'Amérique, parce que le Canada fait partie d'un continent dont les liens deviennent de plus en plus serrés chaque jour, et que l'autonomie politique et économique dont il jouit, lui permet de décider de lui-même de faire partie ou non de la famille des nations de l'hémisphère de l'ouest."

Quatorze pays ont accepté l'invitation de discuter le plan américain Marshall

PARIS.—La dernière réponse à l'invitation anglo-française, celle de la Finlande, fut négative comme toutes celles de la zone soviétique. La Tchécoslovaquie, qui seule parmi les satellites de Moscou, avait accepté de participer à la conférence, a retiré son adhésion; elle a changé d'avis en disant que son acceptation "pourrait être interprétée comme un acte contre l'Union soviétique."

La nouvelle annoncée à Prague dit que le cabinet a approuvé cette décision à l'unanimité. Les ministres ont siégé pendant six heures après que le premier ministre, M. Klement Gottwald, communiste, eut téléphoné de Moscou. M. Gottwald a eu une entrevue avec M. Staline.

Moscou s'obstine

Dans la conférence des trois ministres qui s'est terminée le 2 juillet, MM. Molotov et Bidault s'étaient mutuellement mis en garde contre tout acte qui pourrait diviser l'Europe. MM. Bevin et Bidault n'ont pas pu réussir à obtenir l'adhésion de M. Molotov au programme Marshall, et dès le lendemain de la rupture des négociations, tous deux ont convoqué la réunion qui s'ouvrira demain.

Le ministère des affaires étrangères a annoncé qu'il avait changé l'endroit ou se tiendra la conférence. Au lieu du Salon de l'Horloge, les délégués de l'Europe occidentale se réuniront dans la salle où sont donnés les dîners d'Etat; il y aura ainsi plus d'espace pour les reporters et photographes au cas ou les délégués décideraient de tenir leurs séances publiquement.

Pour et contre

La conférence de demain réunira les pays suivants: Angleterre, France, Italie, Autriche, Belgique, Hollande, Suisse, Norvège, Danemark, Suède, Portugal, Grèce, Turquie, Eire, Luxembourg et Islande.

A part la Russie, qui avait déjà refusé lors de la conférence récente, les pays suivants ont refusé l'invitation: Pologne, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Albanie et Finlande.

Sur l'ordre de Moscou, la Tchécoslovaquie a retiré son adhésion et n'assistera pas à la conférence de Paris; la Finlande, qui espérait pouvoir accepter l'invitation, vient de la décliner après la capitulation de Prague. De sorte que la zone soviétique demeure intacte, même si la plupart des pays dominés par l'U.S.S.R. éprouvent la nostalgie des millards du programme Marshall.

Sur vingt-deux pays invités, quatorze ont accepté et huit s'abstiendront.

Conséquence

Commentant ce fait, M. Paul Sauriol écrit dans le devoir:

"Les événements des derniers jours démontrent en tout cas avec une nouvelle évidence, qu'il n'existe aucune liberté sous le joug de Moscou, aucune dépendance ni souveraineté nationale. La plupart des satellites soviétiques voudraient participer à l'effort collectif qu'entreprend l'Europe occidentale: la Tchécoslovaquie a même essayé de placer la Russie devant le fait accompli de son acceptation. Mais tous ces régimes communistes ont dû se soumettre; tandis que de l'autre côté, c'est librement et sans aucune pression de la part de Washington que la forte majorité des peuples européens ont acquiescé au projet.

"Malgré leur soumission à Moscou, les dictateurs communistes installés par l'armée rouge demandent des secours aux Etats-Unis. Un porte-parole polonais a dit que son pays compte encore sur Washington pour obtenir les resources nécessaires à la restauration du pays. Cette présomption s'explique, car jusqu'ici ces régimes ont obtenu des reconnaissances officielles, l'entrée dans l'O.N.U. et toutes sortes de secours, malgré leurs abus et la violation de leurs engagements. Mais cette fois il s'agit d'une épreuve de force sur le terrain économique, et c'est Moscou qui a lancé le défi; les Etats-Unis seraient bien naïfs de continuer à soutenir ces dictateurs, de les aider indirectement à poursuivre la liquidation de leurs adversaires."

Autres immigrants hollandais au pays

Montréal. — Au début de septembre arrivera à Montréal un deuxième bateau transportant des immigrants hollandais.

Tout comme le premier contingent arrivé à bord du S.S. Waterman, ces futurs citoyens canadiens sont tous des fermiers indépendants. Cependant, ils devront commencer leur nouvelle vie en terre canadienne comme aides-fermiers à cause de la faible somme d'argent qu'il leur a été possible d'apporter avec eux. Ses conditions leur donneront toutefois l'avantage de se familiariser avec les méthodes agricoles canadiennes avant de s'établir sur leur propre ferme.

Tout comme dans le premier cas, ces fermiers seront transportés sur un bateau du gouvernement. L'organisation aux Pays-Bas est encore confiée à la "Fondation de l'Emigration" à la Haye, alors que l'Attaché agricole de l'Ambassade des Pays-Bas à Ottawa travaille ici en collaboration étroite avec les autorités canadiennes et des entreprises privées.

Action catholique en France

Paris. — 500 délégués, de 80 diocèses de France, viennent de terminer le Congrès national de l'Action catholique spécialisée.

Les manifestations sociales, artistiques, religieuses du Congrès n'ont été que le cadre de fructueuses séances d'études.

M. le Cour Grandmaison, président général du Congrès, en a résumé les conclusions:

1.—La tâche des chrétiens est une oeuvre de synthèse.

2.—Les chrétiens doivent partout présents, agissants et, dans la mesure du possible, dirigeants.

3.—La primauté du spirituel reste la loi. On doit préconiser surtout les Tiers-Ordres, les retraites fermées, la messe paroissiale.

Les voeux approuvés par le Congrès sont les suivants:

Les catholiques doivent: favoriser le recrutement sacerdotal, assurer la liaison avec la presse, trouver des responsables chargés de la radio, du cinéma, de l'affiche, en collaboration avec la Centrale catholique du cinéma et de la radio, l'Office familial de documentation artistique et la Centrale technique d'information catholique; aider à la solution des problèmes de la jeunesse, faire une place au syndicalisme chrétien; assurer des visites aux hôpitaux, sanas, prisons et une aide à ceux qui en sortent.